

ANNULATION DE L'ACCORD DE 1968

Le Parlement français dit « non »

P 16

RÉALISATION
DE LOGEMENTS
**92 promoteurs
privés
poursuivis
en justice**

P 6

Le Courier d'Algérie

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Vendredi 8 - samedi 9 décembre 2023 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6012 - 20^e année

LAZIZ FAÏD
AU CONSEIL
DE LA NATION :



« L'économie
nationale fait
preuve de
résilience »

P 6

MÉDIAS



Russia Today
s'installe en
Algérie

P 4

EPROUVEE PAR LE
« DÉLUGE D'AL-AQSA »

L'armée
sioniste ne
compte plus
ses morts

P 2

SEUL BENCHIKHA
RETENU DANS
LES LISTES FINALES
DE SES TROPHÉES

Enième
scandale
de la CAF

P 7



Ph : DR



EL-DJEÏCH SUR LA DATE HISTORIQUE DU 11 DÉCEMBRE 1960 :

« Une source de
détermination pour
l'édification de l'Algérie »

P 3

ÉPROUVÉE PAR LE « DÉLUGE D'AL-AQSA »

L'armée sioniste ne compte plus ses morts

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a adressé mercredi aux membres du Conseil de sécurité une lettre invoquant explicitement l'article 99 de la Charte des Nations unies qui permet au Secrétaire général d'"attirer l'attention du Conseil" sur un dossier qui "pourrait mettre en danger le maintien de la paix et de la sécurité internationales".

Ph: DR



Il s'agit de donner un coup d'arrêt à la guerre dévastatrice menée depuis plus de deux mois par l'armée sioniste dans la bande de Gaza, qui a fait 17.177 morts, et plus de 46.000 blessés, outre des destructions massives d'infrastructures et une catastrophe humanitaire sans précédent, selon des sources officielles palestiniennes et onusiennes. Des sources de l'ONU ont confirmé que les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont exprimé leur mécontentement face à cette décision du secrétaire général des Nations unies, qui a été, par contre, saluée par le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés. Le Conseil de sécurité devait se prononcer vendredi sur un projet de résolution appelant à un "cessez-le-feu humanitaire immédiat" dans la bande de Gaza. Pour sa part, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté jeudi, cinq

décisions en faveur de la cause palestinienne. Dans l'entité sioniste, l'économie subit des pertes considérables dans une société désorganisée par les déplacements –sans retour pour un grand nombre– des colons qui ne veulent pas rester dans les zones pilonnées par la Résistance palestinienne et par les exils forcés. Les compagnies aériennes refusent de desservir les aéroports de l'entité sioniste. Dans les pays occidentaux qui soutiennent le génocide pratiqué par l'armée sioniste contre la population de Gaza, les manifestations de protestation contre les dirigeants et de solidarité avec la Palestine se multiplient.

AL-QASSAM DÉJOUE UNE OPÉRATION COMMANDO SIONISTE

Les informations rapportées par le site Al Mayadeen indiquent que la résistance palestinienne à

Gaza continue de faire face à l'incursion terrestre des forces d'occupation, lui faisant subir des pertes croissantes en hommes et en matériels, en plus des frappes de missiles sur les localités en Palestine occupée, y compris Tel Aviv. La même source indique que les Brigades Al-Qassam ont confirmé que leurs moudjahidine ont déjoué vendredi à l'aube une tentative des forces d'occupation d'atteindre un prisonnier israélien dans la bande de Gaza. Selon les aveux de l'ennemi, et la confirmation des brigades Al Qassam, le prisonnier israélien a été tué au cours de l'opération. Al-Qassam a expliqué que ses moudjahidine ont découvert les forces israéliennes alors qu'elles tentaient d'avancer et se sont affrontés avec elles dans un affrontement direct qui a conduit à la mort du soldat israélien capturé. Al-Qassam a également pris le contrôle d'un fusil du soldat et

d'un appareil de communication appartenant à cette force israélienne. L'affrontement a également fait des blessés parmi d'autres soldats israéliens qui avaient pénétré à Gaza dans le cadre de cette opération spéciale, obligeant l'occupation à faire venir ses avions de guerre et à bombarder la place avec une série de raids pour couvrir le retrait des forces israéliennes.

LES AVEUX SIONISTES

L'armée israélienne a reconnu que le nombre de ses soldats tués depuis le début des incursions à Gaza a atteint, hier, 92, portant le nombre total de ses soldats tués dans la bataille du « Déluge d'Al-Aqsa » à 420, dont le fils de l'ancien chef d'état-major, conseiller de Netanyahu et membre du cabinet de guerre sioniste, Gadi Eizenkot. Des soldats israéliens sont tués par les tirs de leur armée qui se trompe de cibles. D'autre part, les données publiées par les médias israéliens font état d'environ 100 soldats qui ont subi de graves blessures aux yeux, et leurs blessures ont atteint la cécité d'un ou des deux yeux, à cause des éclats d'obus, des balles et des tirs, notant que la majorité d'entre eux ne portent pas de lunettes de protection. Des rapports indiquent que plus de 2 000 soldats israéliens ont été blessés depuis le début de la guerre le 7 octobre. Les médias israéliens rapportent que les hôpitaux ont été sommés de garder le silence sur les arrivées de soldats morts ou blessés.

M'hamed Rebah

DROITS DE L'HOMME

Appel à la libération des détenus politiques et d'opinion au Maroc

Le Comité France de soutien à tous les prisonniers politiques et d'opinion au Maroc a dénoncé la situation préoccupante dans laquelle se trouvent ces détenus injustement incarcérés par le Makhzen, appelant à leur libération et au respect de l'ensemble de leurs droits. Dans un communiqué rendu public jeudi, le Comité de soutien a fait remarquer que le Maroc comme la grande majorité des pays du monde s'apprête à célébrer le 10 décembre, le 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, en s'interrogeant si la situation dans le pays s'est-elle pour autant assainie? Les droits humains sont-ils à présent mieux respectés? Relevant qu'il ne s'agit pas ici de parler des droits de toute personne à l'accès à l'école, à la santé, au logement, au transport, à un revenu décent, (dont) il y faudrait un mémorandum de plusieurs tomes, l'ONG a ajouté: « Contentons-nous de parler de liberté

d'opinion, de liberté de la presse, du droit à la manifestation pacifique, autant de droits qui sont régulièrement violés ce qui contribue à peupler les prisons marocaines de personnes qui n'ont rien à y faire ». Dans ce contexte le communiqué souligne que, cette journée ne sera pas un jour de fête pour tous les défenseurs des prisonniers d'opinion au Maroc, mais bien une journée de revendications, pour exiger la libération de tous les prisonniers politiques et d'opinion au Maroc et le respect de l'ensemble des droits des prisonniers, et notamment leur accès à la santé, à l'éducation, à une nourriture saine, à recevoir et envoyer du courrier et à bénéficier des visites de leurs familles dans des conditions dignes et appropriées. Il s'agit entre autres d'exiger l'arrêt du harcèlement subi par l'historien et universitaire Maâti Monjib et le recouvrement de l'ensemble de ses droits (travail, accès aux comptes bancaires, liberté

de circulation...). Le Comité de soutien a notamment indiqué que les prisonniers politiques et d'opinion au Maroc sont non seulement injustement incarcérés mais persécutés tout au long de leur incarcération, se voyant refuser les droits pourtant inscrits dans le règlement général des prisons. À cet égard, il a rappelé que, Nasser Zefzafi et ses 22 compagnons ont été arrêtés pour avoir protesté contre le meurtre d'un poissonnier par la police et réclamé des services publics (écoles, hôpitaux, routes,) pour la région du Rif. Taoufik Bouachrine, Soulaïmane Raïssouni, Omar Radi, trois éminents journalistes dont on a voulu étouffer la plume critique et les enquêtes dérangeantes (corruption, accaparement de terres), sous des accusations fantaisistes, notamment d'ordre sexuel qui ne tiennent pas la route une minute, a dénoncé le comité de soutien dans son communiqué.

R. I.

M. Seghilani

POUR UN CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT

La Palestine appelle au vote du Conseil de sécurité de l'ONU

La présidence palestinienne a appelé vendredi, les membres du Conseil de sécurité des Nations unies à voter en faveur d'une résolution exigeant un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Gaza, et la protection des palestiniens dans l'enclave, a rapporté l'agence palestinienne de Presse, Wafa. La présidence a souligné que le

moment était venu d'adopter cette résolution pour mettre un terme à l'agression sioniste en cours, contre le peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie occupée.

Elle a en outre appelé à un acheminement rapide de l'aide humanitaire d'urgence, citant les obstacles " intentionnels " imposés par l'occupation sioniste, qui

ont entraîné une situation catastrophique dans l'enclave. La présidence palestinienne a également appelé à l'envoi d'une délégation du Conseil de sécurité de l'ONU pour évaluer de près, la catastrophe humanitaire dans la bande de Gaza, en proie à des agressions sionistes depuis plus de deux mois, et qui ont fait des dizaines de milliers de martyrs

innocents et des milliers de blessés. Le Conseil de sécurité de l'ONU doit se prononcer ce vendredi sur un projet de résolution appelant à un "cessez-le-feu humanitaire immédiat" dans la bande de Gaza, théâtre d'une agression sioniste barbare, depuis le 7 octobre dernier. Dans une lettre adressée mercredi aux membres du Conseil de sécurité,

Antonio Guterres a invoqué explicitement l'article 99 de la Charte des Nations unies qui permet au Secrétaire général d'"attirer l'attention du Conseil" sur un dossier qui "pourrait mettre en danger le maintien de la paix et de la sécurité internationales". Une première depuis des décennies.

R. I.

LES ÉCOLES DE L'UNRWA
À GHAZA CIBLÉES

L'Observatoire euro-méditerranéen condamne les attaques israéliennes

L'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'Homme condamne fermement l'escalade des attaques perpétrées par l'armée sioniste contre les écoles de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) dans diverses zones de la bande de Gaza. Euro-Med Monitor a dénoncé ces attaques, soulignant qu'au moins cinq écoles gérées par l'UNRWA ont été intensément ciblées entre mardi et mercredi derniers.

Ces actes, ayant causé des centaines de victimes, sont qualifiés, par l'ONG de « violation grave de l'immunité juridique que devraient avoir les installations de l'ONU ».

Les écoles palestiniennes gérées par l'UNRWA, notamment celles dans le camp de Jabalia, le quartier d'Al-Zaytoun, le quartier Al-Ramali et la région de Bani Suhaïla à Khan Younès, ont été prises pour cibles lors des attaques de mardi soir et du mercredi. Face à ces violences, des centaines de milliers de Palestiniens déplacés, en quête de refuge sûr, se retrouvent entassés dans les écoles de l'UNRWA à Gaza, indique Euro-Med Monitor. Selon les chiffres préliminaires avancés par le groupe de défense des droits de l'homme, parmi les 2,3 millions d'habitants de Gaza, 1,9 million sont des déplacés internes, dont 1,2 million vivent dans 156 installations gérées par l'UNRWA à travers la bande. Depuis le début du génocide dans la bande de Gaza le 7 octobre, l'UNRWA a recensé plus de 120 attaques contre ses installations, dont plus de 30 attaques directes contre des écoles servant de refuge aux personnes déplacées, à l'instar de l'école Al-Fakhoura dans le camp de Jabalia. L'Observatoire Euro-Med des droits de l'homme insiste sur le fait que l'entité sioniste « doit respecter toutes ses obligations en vertu du droit international humanitaire ».

M. Seghilani

LE SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT US JOSHUA HARRIS L'A AFFIRMÉ :

« La légalité internationale reconnaît le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination »

Le sous-secrétaire d'État Joshua Harris qui s'est rendu en Algérie a réaffirmé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément aux résolutions de l'Onu et de l'Union africaine et de la légalité internationale.

Le diplomate américain qui doit se rendre également à Rabat a indiqué, dans un entretien accordé à un site d'information que sa tournée dans la région s'inscrit dans le cadre des efforts du département américain pour parvenir à relancer le plan de règlement onusien du conflit du Sahara occidental et parvenir à un accord juste et définitif qui garantit les droits du peuple sahraoui à l'autodétermination. Cette déclaration bat en brèche les affirmations du Maroc qui s'était réjoui « du soutien des USA à son plan d'autonomie » annoncé via un Tweet de l'ancien président Donald Trump. Une décision qui n'a jamais été assumée par son successeur où la Maison blanche qui continue de soutenir le dispositif onusien pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui adopté par



Ph:DR

l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'ONU. Cette déclaration ouvre maintenant la voie aux Américains pour jouer un rôle dans la relance du processus onusien de règlement du conflit du Sahara occidental. Pour rappel la visite de Joshua Harris dans la région est la seconde après une première tournée effectuée au mois de septembre dernier au cours de laquelle il s'était rendu dans les camps de réfugiés de Tindouf où il avait rencontré le président de la RASD Brahim Ghali. Elle intervient également après deux visites de l'ambassadrice des

Etats-Unis en Algérie, Mme Elisabeth Taylor aux camps de réfugiés sahraouis. Elle traduit la volonté des USA de parvenir à relancer le processus de règlement politique du problème de décolonisation du Sahara occidental dans un cadre qui garantit le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. La diplomatie américaine qui a déployé de grands efforts pour travestir la vérité sur l'annexion du Sahara occidental après le retrait de l'Espagne en 1975, voit chaque jour que Dieu fait sa marge de manœuvre se rétrécir. Son travail de lobbying, ses actions

d'espionnage et de corruption de certains membres d'institutions internationales et européennes n'ont pas réussi à enterrer le problème du Sahara occidental ni à entamer la détermination du peuple sahraoui à faire valoir son droit à l'autodétermination. Les déclarations de Joshua Harris marquent un tournant dans la position des États-Unis et cela peut accélérer le cours des événements au Conseil de sécurité pour relancer le processus onusien et contraindre le Maroc à se plier à la légalité internationale.

Slimane B.

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE INTERPELLE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE SUR LES MASSACRES DE GHAZA

L'Algérie, berceau de la révolution palestinienne

Tiré de l'expérience de la Guerre de Libération contre le colonisateur français, à travers toutes les valeurs d'héroïsme, de sacrifice et de fierté que la Révolution de novembre a inscrit dans l'esprit collectif, le sens de la lutte pour la liberté et l'indépendance revêt un caractère des plus sacrés, tant pour l'État algérien que pour son peuple. Le monde retiendra ainsi que l'Algérie s'est toujours positionnée en faveur des causes nobles et justes des peuples opprimés. Qu'il s'agisse de la lutte contre l'apartheid exercé en Afrique du Sud, du combat du peuple libanais contre l'occupation de l'armée israélienne à Beyrouth, de la guerre livrée par le peuple vietnamien contre les États-Unis, et de toutes les luttes de décolonisation des peuples arabes et africains, en particulier celles des peuples sahraoui et palestinien, respectivement contre le Makhzen et l'entité sioniste. Sur ces deux dernières, le soutien algérien a été au cœur même de l'esprit collectif du peuple algérien et de l'État, même lorsque l'Algérie était elle-même sous occupation. Soutien à la cause sahraouie, même durant la colonisation espagnole et puis sous occupation marocaine, depuis 1975, et soutien de la cause palestinienne, depuis la Nekba en 1948, et bien avant-même, durant le protectorat de l'empire britannique. A ce titre, il est nécessaire de mettre en avant les acquis de la Révolution palestinienne à travers la reconnaissance de l'Algérie en 1965, l'ouverture de son premier bureau, puis de

son ambassade à Alger, ainsi que le statut d'observateur auprès des Nations unies accordé à la Palestine en 1974.

D'ALGER À GHAZA, DESTIN COMMUN, DES POSITIONS IMMUABLES

Coïncidant avec le 35e anniversaire de la proclamation de l'État de Palestine, la cérémonie organisée par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit en coordination avec l'ambassade de Palestine à Alger, jeudi au Palais des nations, a été l'occasion de mettre en avant la symbolique de la proclamation de l'État de Palestine depuis l'Algérie. « L'Algérie considère que le sort du peuple palestinien et de sa Révolution continue sont étroitement liés aux nôtres », a déclaré le ministre du secteur, Laïd Rebiga, soulignant « les positions immuables de l'Algérie affichées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans les forums internationaux et régionaux, pour condamner les crimes perpétrés par l'occupation sioniste et appeler à l'arrêt immédiat des agressions ». Dans son discours, Rebiga a cité, entre autres, « l'initiative du président pour rassembler les différentes factions palestiniennes en vue de recouvrer les droits spoliés du peuple palestinien ». Abordant la proclamation de l'État de Palestine sous la direction de Yasser Arafat, l'ambassadeur de Palestine en Algérie, Fayed Abu Aita, a affirmé, pour sa part que « l'Algérie était le berceau de la Révolution palestinienne ». Il a également salué « la position

du président Tebboune, face à la manipulation occidentale tentant de criminaliser la lutte palestinienne, lorsque il a déclaré que « le peuple palestinien n'est pas terroriste et il ne sera jamais ».

« TRADUIRE LES CRIMINELS DE GUERRE SIONISTES DEVANT LA CPI »

Alors que l'agression sioniste se poursuit depuis le 7 octobre dernier contre la bande de Gaza, les représentants des associations des moudjahidine, des enfants de chouhada et des enfants de moudjahidine ont « appelé la communauté internationale à intervenir en urgence pour stopper les massacres sionistes sur le peuple palestinien et à demander des comptes à l'entité sioniste ». À travers une déclaration commune, qui a réitéré la centralité de la cause palestinienne et le soutien inconditionnel aux droits inaliénables du peuple palestinien, y compris son droit à la liberté et à l'autodétermination, et à l'établissement de son État indépendant et souverain avec El-Qods pour capitale. Ce collectif a par ailleurs appelé l'opinion internationale à appuyer l'appel du président Tebboune à « poursuivre et traduire les criminels de guerre sionistes devant la Cour pénale internationale (CPI) », ainsi que « la nécessité de poursuivre les efforts et les démarches visant à protéger la Palestine occupée et ses lieux saints, et de la défendre contre les tentatives visant à changer son identité arabo-musulmane et son statut juridique ». **Hamid Si Ahmed**

RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

Appel à l'exploitation des archives nationales en Algérie et à l'étranger

Les participants au 15e Séminaire international sur l'histoire et la Révolution algérienne, clôturé jeudi à l'université 20 août 1955 de Skikda ont appelé les chercheurs algériens à exploiter les archives nationales en Algérie et à l'étranger, notamment en France et tirer profit de leur contenu. Les recommandations de la rencontre qui a consacré cette édition aux résistances populaires du 19e siècle jusqu'à la lutte armée en 1954, ont insisté sur l'importance de l'accès pour les historiens et chercheurs algériens aux archives sur l'histoire de l'Algérie quel que soit le lieu de leur conservation. Ils ont également appelé à poursuivre les recherches sur les résistances populaires locales et à créer un laboratoire de recherche sur ce thème à la faculté des sciences sociales et humaines de l'université de Skikda. Les participants ont également recommandé d'orienter les étudiants en master à étudier les manuscrits des zaouïas et confréries soufies et les questions de la mémoire nationale de ces résistances. Le Séminaire de deux jours a connu la présentation de près de 70 communications par des intervenants de 22 universités algériennes ainsi que de Tunisie, d'Egypte et des Emirats arabes unis abordant, notamment la résistance à l'occupation à Sidi Fredj et Staoueli, les relations des chefs des résistances dont l'Emir Abdelkader et Salah Bey avec les pays limitrophes, le niveau des stratégies des résistances et de l'armée française et les résistances à l'Est, l'Ouest et au Sud. Au second jour des travaux de la rencontre, Ahmed Menghouz de l'université de Skikda a analysé la résistance populaire sur les monts El Goufi et alentours à l'Ouest de Skikda, relevant que l'union des tribus de la région et la résistance de Si Zeghdoud de 1851 à 1863 ont contribué à retarder la pénétration coloniale française dans la région Ouest de Skikda.

R.N.

FFS

Conférence sur la Palestine aujourd'hui à Alger

Le Front des forces socialistes (FFS) organise aujourd'hui en son siège à Alger une conférence consacrée exclusivement à la question palestinienne et ce à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Homme qui coïncide avec le 11 décembre de chaque année. Placée sous le thème : « violations du droit international humanitaire dans les territoires palestiniens » la conférence verra la participation d'universitaires, de professeurs de droit, ainsi que le président de la branche algérienne de l'Union générale des juristes palestiniens. L'ouverture sera assurée par le Premier secrétaire national du parti, Youssef Aouchiche et l'ambassadeur de Palestine en Algérie, Fayed Abu Aita.

B.O.

EL-DJEÏCH L'A SOULIGNÉ DANS SON DERNIER NUMÉRO

« Le 11 décembre 1960, source de détermination pour l'édification de l'Algérie »

Dans sa dernière livraison, la revue

El-Djeïch a indiqué que la commémoration du 11 décembre est un moment glorieux qui permet aux algériens de puiser la force et la détermination pour poursuivre l'édification de l'Algérie nouvelle qui, quatre années après l'élection du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, se dirige résolument et dans un climat de sécurité, de stabilité et de quiétude.

L'organe central de l'Anp souligne que la journée du 11 décembre 1960 constitue aussi une occasion, « pour renouveler à nos ancêtres le serment et suivre la voie qu'ils ont tracée et préserver le legs afin de faire en sorte que notre mémoire et celle des jeunes, en particulier, invoque à tout moment le glorieux passé de notre pays duquel nous puiserons la force et la détermination nécessaires pour poursuivre l'édification de l'Algérie nouvelle ». L'éditorial intitulé « Algérie nouvelle, orientation nationale et positions honorables », note que « rien ne pourra freiner la marche du pays, comme l'avait souligné le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans son allocution prononcée lors de la rencontre qu'il avait présidée avec des acteurs économiques à l'issue des Journées de l'entrepreneuriat, organisées au mois de novembre dernier ». El-Djeïch souligne que l'Algérie, qui a toujours agi conformément aux principes de la souveraineté nationale et de l'intérêt supérieur de la Nation, « a su surmonter de nombreuses crises et des tournants décisifs dont il en est sorti encore plus fort et plus résolu, saura plus que jamais relever les différents défis, quels qu'en soient la nature et l'origine, grâce à la force et à la foi de ses hommes, parmi lesquels les personnels de l'Armée nationale populaire ». Ces derniers qui n'ont eu de cesse de donner le plus bel exemple de résistance, de détermination et de cohésion, continuent, aujourd'hui, avec le même esprit d'engagement et de dévouement, de s'acquitter de leurs



nobles missions de préservation de la sécurité et de la stabilité de l'Algérie, souligne la revue, qui a relevé que « dans un monde caractérisé par l'instabilité, dans un contexte international et régional empreint de craintes et de tensions que reflète une situation exceptionnelle, complexe et sensible, ce mois de décembre coïncide également avec le 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme que le monde commémore cette année en assistant, dans un mutisme assourdissant, aux crimes odieux et aux massacres immondes perpétrés par l'entité sioniste à l'encontre du peuple palestinien sans défense ».

L'ALGÉRIE À L'AVANT-GARDE DES CAUSES JUSTES

El-Djeïch déplore qu' « en totale violation du droit international et du droit international humanitaire, l'entité sioniste cible les enfants, les femmes, les personnes âgées et les hôpitaux, dans une véritable guerre d'extermination, avec pour finalité l'exil forcé du peuple palestinien, au mépris des droits les plus élémentaires ».

La revue condamne avec véhémence ce qu'elle a qualifié de véritables

crimes contre l'humanité et de crimes de guerre qui appellent à la traduction de leurs auteurs devant les tribunaux compétents, comme plaidé par le Président de la République qui avait lancé un appel à tous les hommes libres du monde, les juristes arabes et les instances et organisations internationales des droits de l'Homme à intenter une action judiciaire devant la Cour pénale internationale et les organisations internationales de défense des droits de l'Homme contre l'entité sioniste. Il s'agit du seul et unique moyen pour mettre fin à des décennies d'impunité pour les crimes commis contre les Palestiniens », affirme la même source.

La publication conclut en mentionnant que « l'appel du président de la République réaffirme, une fois de plus, la position immuable de l'Algérie vis-à-vis de cette blessure profonde dans le corps de la Nation, qui restera toujours source d'intérêt et de préoccupation pour l'État algérien, lequel n'a jamais renoncé et ne renoncera en aucun cas à ses principes et ses positions constantes en faveur des causes justes dans le monde, au premier rang les causes palestinienne et sahraouie ».

Synthèse Slimane B.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

L'ONSC œuvre pour la « moralisation » de la vie associative

La thématique sur les meilleures pratiques de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, a été au centre de la session de formation co-organisée jeudi à Alger, par l'Observatoire national de la société civile (ONSC) et le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Avec comme objectif de renforcer les capacités de protection de la société civile contre les sources de financement illégales, cette journée d'information s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention signée entre l'ONSC et le ministère. Selon le président de l'ONSC, Noureddine Benbrahim, cette formation vise à « sensibiliser les responsables d'associa-

tions et tous les acteurs de la société civile à l'aspect juridique de la prévention ». Soulignant que cette démarche « ne va pas à l'encontre de la liberté d'association et de prospection de bailleurs de fonds », le responsable a expliqué qu'il s'agit plutôt de « définir les mécanismes d'exercice des libertés garanties par la Constitution, tout en se protégeant des risques d'introduction de fonds doux dans les associations ». Dans son rapport, Benbrahim a annoncé le lancement prochain par l'ONSC de la plate-forme « Kafaat » (compétences), dédiée à la formation des acteurs de la société civile et du mouvement associatif. Pour sa part, le sous-directeur du suivi et de la promotion du

mouvement associatif au ministère de l'Intérieur, Djilali Hammam, a indiqué que « l'Algérie accorde une importance capitale au dossier de la lutte contre le crime organisé et la corruption sous toutes ses formes, notamment le blanchiment d'argent et le financement d'organisations classées terroristes, aux niveaux international et national ».

PROTÉGER LES ASSOCIATIONS CONTRE L'EXPLOITATION

Au cours de son intervention, Djilali Hammam a également révélé l'élaboration prochaine, en coordination avec les ministères et les instances nationales compétentes, d'un plan national de lutte contre

l'exploitation des ONG dans le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Évoquant le projet de loi organique définissant les conditions et les modalités de création d'associations, le même responsable a fait savoir que ce texte comprendra plusieurs dispositions visant à « renforcer et à élargir la protection des associations contre toutes formes d'exploitation ».

Il comprendra également « des dispositions garantissant la transparence et l'équité dans l'octroi des financements publics, avec l'adoption de l'approche de financement public pour les projets associatifs au lieu des subventions ».

Hamid Si Ahmed

TOUT EN SIGNANT UN ACCORD DE COOPÉRATION AVEC AL24 NEWS

Russia Today s'installe en Algérie

La chaîne de télévision algérienne AL24 News et la chaîne russe RT Arabic ont signé un accord de coopération portant notamment sur l'échange d'informations et de programmes audiovisuels, ainsi que la coopération lors des couvertures médiatiques d'événements internationaux, notamment le soutien technique mutuel. À cette occasion, Aggar a indiqué que la signature de cet accord vise à renforcer les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays à travers la mise en œuvre de programmes de formation, le partage d'expériences et la couverture médiatique des événements internationaux. De son côté, Manna a considéré la signature de cet accord comme un nouveau jalon dans le renforcement des relations stratégiques entre l'Algérie et la Russie dans le domaine de la communication. Elle a annoncé, à cette occasion, l'ouverture par Russia Today d'un bureau régional en Algérie.

PORDES « OUVERTES » POUR LES MÉDIAS ÉTRANGERS

Intervenant en marge de la signature de cet accord, le ministre de la Communication, Mohamed Laâgab, a déclaré que l'Algérie est prête à ouvrir ses portes aux médias étrangers, soulignant que le point de départ de cette démarche a été l'ouverture d'un bureau régional de Russia Today. Il a rappelé à ce propos la profondeur des relations bilatérales dans le domaine de l'information entre l'Algérie et la Russie datant de l'époque de l'union soviétique. D'autre part, Laâgab a fait savoir que l'Algérie coopère avec pas moins de 30 correspondants étrangers représentant des médias arabes et européens.

Ania Nch.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Le calendrier des séances plénières pour cette semaine arrêté

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale, a arrêté le calendrier des prochaines séances plénières devant reprendre lundi. Un communiqué de l'APN a indiqué que la séance de lundi sera consacrée à la présentation et au débat du projet de loi portant mesures spécifiques pour l'obtention de la pension alimentaire. Ainsi, Les séances de mardi et mercredi verront la présentation et le débat du projet de loi portant règles de prévention des risques majeurs et de gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable et du projet de loi amendant et complétant la loi n° 98-06 définissant les règles générales relatives à l'aviation civile. La séance de jeudi, 14 décembre sera consacrée aux questions orales, et celle du 21 décembre à l'adoption des deux projets de loi suscités, en plus du projet de loi relatif à la lutte contre la faux et l'usage de faux. Concernant, ce dernier projet de loi, il est à rappeler, que le ministre de la Justice garde des Sceaux Abderrachid Tabi avait déclaré que le projet de loi relatif à la lutte contre la faux et l'usage de faux, intervient en application des instructions du président de la République, pour l'élaboration d'un texte spécial pour la lutte contre ce phénomène qui a touché de nombreux domaines. Il avait précisé que ce phénomène qui affecte plusieurs domaines, se caractérise par « l'obtention par certains, d'indus avantages, de primes, d'aides sociales et des exonérations fiscales, de logements et autres, ce qui a coûté au Trésor public des sommes colossales ces dernières années ». Il avait également indiqué que le projet de loi vise à « fixer les règles d'usage dans la société, traiter en profondeur les dysfonctionnements induits par ce phénomène, garantir la concurrence loyale dans tous les domaines, assurer l'équité pour tous, assurer l'intégrité des documents, garantir l'arrivée des aides de l'Etat aux bénéficiaires et identifier les délits et les sanctions et peines applicables ».

Sarah O.

INVESTISSEMENT DANS LES START-UP

La Fédération africaine des « business angels » née à Alger

Lors de la tenue de la cérémonie de clôture de la 2e édition de la Conférence africaine des startup (ASC), il a été annoncé la création de la Fédération africaine des business angels (African Business Angels Network) – ABAN.

La création de cette Fédération qui regroupera des business angels africains « vise à fédérer tous les acteurs de l'écosystème afin de capter des fonds pour des startups du continent », a expliqué le directeur général de l'accélérateur public algérien de startups « Algeria Venture », partenaire de cette fédération, Sid Ali Zerouki. Selon lui, «l'Afrique recèle beaucoup d'hommes d'affaires et beaucoup de richesses mais qui ne font pas confiance à l'entrepreneuriat et à l'investissement dans le domaine des startups». Le rôle de cette fédération est donc «de changer le mindset (manière de penser) de ces businessmen et de les inciter à devenir des business angels en investissant dans des startups», a-t-il expliqué ajoutant que cette fédération permettra, également, de «capter d'autres fonds, même internationaux, pour booster l'écosystème entrepreneurial africain». L'expression business angel (littéralement ange d'affaires) désigne une personne physique qui investit à titre individuel au capital d'une entreprise innovante à un stade précoce de création ou en début d'activité et met à disposition ses compétences, son expérience, ses réseaux relationnels pour l'accompagner. Zerouki a précisé que «la présidence



de cette fédération sera tournante et le Conseil d'administration sera totalement africain, composé de représentants des quatre coins du continent».

Tout en mettant l'accent sur le rôle de «leader» que joue l'Algérie dans l'écosystème entrepreneurial en Afrique, il a indiqué qu'«Algérie Venture va faire la promotion de cette fédération et lui offrira un espace pour l'accueillir et tracer sa feuille de route au vu de l'expérience de cet accélérateur». Il a, également, mis en exergue l'expérience d'Algérie Venture dans la manière de capter des fonds suite à la création, en début d'année, de «Algérie Innovation Fund» (Fonds algérien pour l'innovation), fruit d'une convention signée avec l'organisme international Small Entreprise Assistance Funds (SEAF).

UNE STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LA « FUITE DES CERVEAUX »

Par ailleurs, le secrétariat permanent de la Conférence africaine des start-up a été

chargé d'élaborer une stratégie globale pour le développement de ce type d'entreprises en Afrique, en coordination avec les organes de l'Union africaine (UA), en mettant l'accent sur la lutte contre le phénomène de la fuite des cerveaux. Il s'agit là d'une des recommandations de la 2e Déclaration ministérielle d'Algier pour le développement des start-up, adoptée par le Sommet des ministres africains chargés des start-up, tenu dans le cadre de cette conférence avec la participation de 34 pays.

Elle comprend plusieurs recommandations, dont le nécessaire lancement du processus de négociation pour l'adoption d'une charte africaine sur le phénomène de la fuite des cerveaux et son impact sur les capacités économiques des pays africains, leurs potentialités en matière de recherche, de développement et d'innovation, et leur croissance globale, lequel phénomène exige une réponse « urgente et coordonnée » des gouvernements africains.

Sarah O.

CONSEIL DES MINISTRES DE LA ZLECAF

La proposition de l'Algérie sur l'industrie et l'investissement en Afrique adoptée

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a fait savoir, que la 12e réunion du Conseil des ministres de la Zone de libre-échange continental africaine (ZLECAF), avait adopté la proposition de l'Algérie concernant la reformulation du rapport sur l'industrie et l'investissement en Afrique.

S'exprimant à la presse en marge des travaux de la réunion, qui a débuté mercredi à Dar es Salam en Tanzanie, Zitouni a indiqué que le Conseil des ministres de la ZLECAF «a adopté la formule proposée par l'Algérie concernant la reformulation du rapport sur l'industrie, l'investissement et le taux d'intégration en Afrique». À ce propos, le ministre a souligné que «le Conseil a validé tous les rapports figurant à l'ordre du jour, à l'exception de celui sur l'industrie, l'investissement et le taux d'intégration en Afrique». Au sujet duquel l'Algérie a exprimé «des réserves sur la formulation de certains de ses articles». «Il a été, ensuite, décidé de soumettre ce rapport à la prochaine réunion du Conseil des ministres du Commerce prévue en Afrique du Sud pour le valider et adopter définitivement la

formule proposée par l'Algérie», a-t-il ajouté. Zitouni a indiqué, en outre, que le ministre sud-africain du Commerce lui avait demandé de tenir une réunion bilatérale afin de «lever tous les obstacles et parvenir à un accord sur ce rapport avant son adoption».

Pour l'accélération de la mise en œuvre des dossiers en suspens

Par ailleurs, Zitouni avait affirmé à cette même occasion la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des dossiers en suspens et de pallier tous les obstacles empêchant d'asseoir les fondements effectifs de cet

espace participatif commercial, à travers l'adoption des dossiers en cours de débat, tel le dossier des règles d'origine relatif au secteur des textiles et de l'automobile et le taux d'intégration». Il avait plaidé, en outre, pour le renforcement de la coopération continentale dans le cadre de la ZLECAF, affirmant la nécessité de poursuivre les négociations au sujet des dossiers en suspens.

Il est à rappeler que le ministre du Commerce a pris part, mercredi, à la première journée des travaux de la 12e réunion du Conseil des ministres de la ZLECAF ayant

porté sur l'examen du rapport du secrétaire général pour l'exercice 2023. Les ministres du Commerce présents à la réunion avaient débattu aussi du taux d'avancement du protocole du commerce électronique, la promotion de la participation de la femme et des jeunes au commerce africain, ainsi que du protocole d'investissement qui sera soumis aux Chefs d'État et de Gouvernements de l'Union africaine (UA) pour adoption, selon un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations.

S. O.

FORUM INTERNATIONAL DES AFFAIRES ET DE L'INVESTISSEMENT

150 opérateurs en conclave mardi à Alger

La première édition du Forum international des affaires et de l'investissement se tiendra mardi à Alger, réunissant plus de 150 opérateurs économiques, annonce un communiqué de la société d'études économiques et de développement des investissements, l'organisatrice de l'événement. Les discussions aborderont des sujets tels que l'amélioration du climat des affaires, les procédures de facilitation des investissements nationaux et étrangers, ainsi que l'accès aux marchés internationaux, en particulier africains et européens. Plusieurs ministres ou leurs représentants, provenant de

divers secteurs tels que l'Industrie, la Production pharmaceutique, le Commerce, la Promotion des exportations, les Affaires étrangères, les Travaux publics, les Transports, la Numérisation et les Statistiques, participeront à cet événement. La présence des présidents du Conseil du renouveau économique algérien, du Conseil national économique, social et environnemental, de l'Association des banques et établissements financiers, ainsi que du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, de la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie, et de Tasdir (filiale de Safex) est égale-

ment confirmée. Des opérateurs économiques de divers pays et des experts seront également de la partie. Ce forum fournira une plateforme aux acteurs des secteurs de l'investissement et de l'exportation pour présenter leurs besoins et offres, favorisant ainsi la création de nouvelles collaborations, partenariats et opportunités tant sur les marchés locaux qu'internationaux. L'objectif ultime est de bâtir des partenariats durables et de promouvoir une stratégie d'investissement et de production orientée vers l'exportation.

M.S.

BREVETS D'INVENTION D'ÉTUDIANTS L'INAPI reçoit 1 530 demandes cette année

Depuis le début de l'année en cours, pas moins de 1 530 demandes de brevets d'invention ont été déposées par des étudiants, des chercheurs indépendants et des innovateurs auprès de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), a déclaré le Directeur général de l'INAPI, Abdelhafid Belmehdi, jeudi soir à Mascara.

Lors du Salon national de l'innovation à l'université Mustapha Stambouli de Mascara, Belmehdi a souligné que « 50 % de ces demandes ont été déposées par des établissements universitaires et des centres de recherche ». Il a noté que « l'université de M'sila a enregistré le plus grand nombre de demandes de brevets, suivie par l'université de Biskra et l'université de Sidi Bel Abbès ». Belmehdi a attribué cette augmentation significative par rapport à l'année précédente à un climat propice à la recherche scientifique, renforcé par des initiatives gouvernementales, dont l'instruction ministérielle N 1275 sur les certificats de startups et les brevets d'innovation. De plus, l'INAPI a contribué à la création de 122 centres d'appui à la technologie et à l'innovation au sein des universités du pays au cours de l'année. Pour l'année prochaine, l'INAPI prévoit des programmes en collaboration avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) en Algérie, comprenant des activités telles que des sessions de formation, des expositions, des journées d'étude et des colloques. Le Salon national de l'innovation, qui a attiré plus de 4 000 visiteurs, a été organisé en partenariat avec l'université de Mascara et le bureau extérieur de l'OMPI en Algérie à l'occasion de la Journée nationale de l'innovation.

M. Seghilani

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le génie algérien s'illustre en Afrique

Une cérémonie de remise des prix aux lauréats des concours dédiés à la robotique et à l'intelligence artificielle (IA) dans le domaine du développement durable a été organisée, jeudi à Alger, à l'occasion de la clôture de la 2e édition de la Conférence africaine des startups (ASC). Le trophée de la première compétition, "African League of Robotics", a été décerné à l'équipe algérienne "Icarus", avec en 2e place les Mauriciens d'"Autoraptors", et le groupe algérien "One Tech Crew" à la 3e position. Lors du concours "AI for Good", les équipes algériennes "Go Plateforme" et "Better Life Health" ont raflé la deuxième place, alors que pour le concours "AI for Good", l'équipe algérienne "Go Plateforme" s'est vu décerner la deuxième place. Autres consécrations, celle du projet "Breeze", qui a remporté le prix de la catégorie "Adaptation aux changements climatiques", "Aqua Bloom" a été sacré dans la catégorie "Protection de l'environnement". Pour sa part, l'application d'optimisation des places de stationnement "Garini" a raflé le trophée dans la catégorie "Ville durable", alors que la plateforme d'optimisation de collecte de marc de café pour la recycler et l'utiliser comme engrangement naturel ainsi que dans le domaine de la cosmétique "Trya" a eu le premier prix de la catégorie "Gestion des déchets".

H. S. A.

LE MINISTRE DES FINANCES, LORS DE LA PRÉSENTATION DU PLF-2024 AU CONSEIL DE LA NATION :

« L'économie nationale fait preuve de résilience »

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a présenté jeudi le projet de Loi de Finances 2024 devant la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, mettant en avant les mesures législatives prévues dans ce texte visant la préservation du pouvoir d'achat du citoyen.

Ph: DR



Faid a indiqué, dans sa présentation, que l'économie algérienne «a montré une souplesse face aux chocs successifs», citant notamment les mesures prises pour tempérer les effets de l'augmentation des prix des matières premières à travers la révision du barème de l'impôt sur le revenu global (IRG), l'augmentation des salaires des fonctionnaires, la création puis la réévaluation de l'allocation chômage, et l'augmentation des pensions de retraites. Le ministre a souligné que le texte de la nouvelle Loi de Finances avait été élaboré dans le cadre de la mise en œuvre du cadrage budgétaire à moyen terme (2024-2026), et prévoit des recettes de 9 105,3 milliards DA en 2024, dont 3 512,3 milliards DA de recettes pour la fiscalité pétrolière. Quant aux dépenses en 2024, elles s'élèveront à 15

292,47 milliards DA pour les autorisations d'engagement et 15 275,28 milliards DA pour les crédits de paiement. Le budget de l'Etat pour l'année 2024 est réparti, selon la nature des dépenses, sur les dépenses dédiées aux personnels, de l'ordre de 5 155,67 milliards DA, dépenses de gestion des services de plus de 632 milliards DA, dépenses d'investissement estimées à 2 895 milliards DA d'autorisation d'engagement et 2 809 milliards de DA de crédits de paiement. S'agissant du nouveau programme d'investissement public, l'enveloppe budgétaire prévue pour l'année 2024 dédiée aux nouvelles opérations est estimée à 2 405,33 milliards DA d'autorisation d'engagement et 1 356,57 milliards DA de crédits de paiement. Par ailleurs, les affectations, prévues pour l'année 2024 à la réévaluation des

opérations en cours de réalisation, ont atteint 489,25 milliards DA d'autorisation d'engagement et 396,82 milliards DA de crédits de paiement. Le texte de Loi de Finances 2024 prévoit une croissance économique de 4,2%, a ajouté Faïd, rappelant que le texte a été élaboré sur la base d'un prix référentiel du prix du baril de pétrole de 60 dollars durant la période 2024-2026, et 70 dollars pour le prix estimatif du baril de pétrole brut. Les exportations de biens devrait s'élever à 49,8 milliards USD en 2024, tandis que les importations devraient augmenter de 7,1% par rapport aux prévisions de clôture de 2023 et atteindront 43,5 milliards USD. Ainsi, la balance commerciale enregistrera un excédant pour atteindre 6,3 milliards USD en 2024. Le texte de loi a prévu plusieurs mesures législatives visant

principalement à préserver le pouvoir d'achat du citoyen, le soutien à l'investissement, et la facilitation et la numérisation des procédures fiscales. Concernant les mesures prises pour soutenir l'investissement et l'économie nationale, le texte de loi a prévu la suppression de la Taxe sur l'activité professionnelle conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, outre des incitations fiscales proposées pour certaines activités. Les prévisions de clôture de l'exercice 2023, les estimations de l'exercice 2024 et les perspectives de 2025 et 2026 ont été élaborées selon les travaux de changement de l'année de base des calculs économiques entamés par l'Office national des statistiques (ONS), a souligné le ministre ajoutant que l'année 2001 a été considérée comme année de base au lieu de 1989 et que l'année 2001 sera considérée comme année de base dans une deuxième phase puis 2022 dans une troisième phase. Le changement de l'année de base permet de réguler la valeur du PIB en 2022 qui n'a pas été révisé durant les années 2023 à 2026, a expliqué le ministre ajoutant qu'elle est passée de 27689 milliards DA (base de 1989) à 32028 milliards DA (base 2001) d'une valeur de 233,4 milliards USD.

Sarah O.

COOPÉRATION DANS L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE **Alger et Tunis signent un mémorandum d'entente**

La visite de travail effectuée hier en Tunisie par le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a permis de « passer en revue les différents volets de la coopération entre les deux pays frères dans le domaine de la structuration des systèmes et des industries pharmaceutiques ». Au cours d'un entretien entre Aoun et le ministre tunisien de la Santé, Ali Mrabet, les deux parties ont discuté des moyens permettant de bénéficier conjointement de l'expérience des deux pays afin de soutenir les investissements conjoints, couvrir les besoins nationaux en médicaments et améliorer davantage les opportunités d'exportation et les investissements étrangers. À cette occasion, Aoun a invité Ali Mrabet à « intensifier les efforts de coopération et à renforcer la coordination entre les deux parties ». De son côté, Mrabet a souligné « la volonté du ministère de développer le système pharmaceutique en Tunisie et de renforcer les investissements, la recherche et l'innovation dans le domaine des industries pharmaceutiques », soulignant « l'importance de créer une vision commune de l'avenir pour instaurer un partenariat fructueux avec la République algérienne démocratique et populaire », notamment avec « l'achèvement de la mise en place de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ». Par ailleurs, un mémorandum d'entente entre les deux ministères a également été signé dans le domaine de la production, du contrôle et de la commercialisation de médicaments dans les deux pays. À noter également la visite effectuée par Ali Aoun et la délégation algérienne, du laboratoire national tunisien de contrôle de médicaments. À ce juste titre, Aoun a présenté l'expérience algérienne dans ce domaine, appelant à « rapprocher le laboratoire tunisien de son homologue algérien pour établir un partenariat solide entre les deux laboratoires ».

Hamid Si Ahmed

RÉALISATION DE LOGEMENTS **92 promoteurs privés poursuivis en justice**

Le ministre de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville, Tarek Belaribi, a indiqué que plus de 8.600 unités de logement relevant de promoteurs immobiliers privés en difficulté ont été transférées à des promoteurs publics pour parachever leur réalisation. Le chiffre a été avancé lors d'une plénière du Conseil de la nation. À ce propos, le ministre a fait état de 173 promoteurs exclus pour non-parachevement de leurs projets d'habitat, précisant que les travaux de réalisation de 12.638 logements au niveau national étaient à l'arrêt. Belaribi a rappelé que la réalisation de 8.647 logements, soit 70% du total des projets, a été confiée à des promoteurs publics, notamment l'Office de la promotion et de la gestion immobilière (OPGI) et l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL). La loi en vigueur relative au logement public aidé (LPA) donne pouvoir aux autorités

locales de sélectionner les promoteurs immobiliers pour la réalisation des projets, à remplacer ceux qui manquent à leurs engagements et à établir les listes. Répondant à une question concernant les mesures prises pour le parachèvement des projets accordés aux promoteurs privés en difficulté, le ministre a expliqué que ses services suivaient de près la situation des projets d'habitation et évaluaient l'état d'avancement à l'échelle nationale. Les services du ministère de l'Habitat contactent les walis pour prendre les mesures nécessaires contre les promoteurs qui ne respectent pas les conditions prévues dans le cahier de charge concernant la réalisation ou en cas d'abandon du projet. Les sanctions peuvent aller jusqu'à résiliation du contrat avec le promoteur, explique, Belaribi. Les services du ministère de l'Habitat ont recensé 393 promoteurs immobiliers déficitaires, ce

qui explique le retard accusé dans la réalisation de 32.176 logements, a affirmé le ministre, soulignant l'envoi de 439 mises en demeure (première et deuxième fois) et l'exclusion de 173 promoteurs au moment où 92 autres sont poursuivis en justice. 64 dossiers sont actuellement au niveau du domaine privé de l'Etat, a-t-il ajouté. À une question sur les solutions proposées pour répondre à la forte demande de scolarisation au niveau des nouvelles cités ne disposant pas d'établissements scolaires, le ministre a indiqué que plus de 1,2 million de logements ont été distribués durant la période 2020-2023 à l'échelle nationale, contre 478 équipements publics, ajoutant que ses services veillent à ce que les nouvelles agglomérations disposent de toutes les commodités nécessaires y compris scolaires.

Ania Nch.

CENTRALE SOLAIRE DE TINDOUF **Les travaux entamés le premier trimestre 2024**

Les travaux de la centrale solaire d'une capacité de 200 mégawatts qui sera implantée dans la wilaya de Tindouf, seront lancés durant le premier trimestre de l'année prochaine 2024, a fait savoir jeudi à partir de Sétif le P-d-g du groupe Sonelgaz, Mourad Adjali. L'étude technique relative au projet a été lancée en attendant le lancement de l'avis d'appel d'offre de sa réalisation la fin du mois courant, a-t-il indiqué, précisant que "la réception du projet aura lieu dans un délai allant entre 16 et 18 mois". Cette centrale sera raccordée à un réseau électrique de 220 kilovolt de Tindouf à Gara Djebilet ce qui va garantir le dynamisme et la relance de l'investissement dans la région, a-t-il précisé.

B.O.

COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE

L'Algérie prête à former techniciens et cadres mauritaniens

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu la ministre mauritanienne de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Zeinebou Ahmednah, avec laquelle il a examiné les moyens de renforcer la coopération dans le secteur. Lors d'une rencontre, tenue mercredi dernier, au siège du ministère en présence de l'am-

bassadeur de Mauritanie en Algérie et des cadres des deux ministères, les deux parties ont passé en revue les relations de coopération bilatérale, qualifiées de fraternelles, et les moyens de les renforcer et de les développer dans les domaines de l'énergie et des mines notamment dans le volet relatif à la formation dans les domaines ayant trait aux

hydrocarbures, à l'électricité et aux mines. Arkab a présenté un aperçu sur les spécialités et les niveaux de formation disponibles dans les instituts relevant de son département ministériel, soulignant la grande importance que le secteur accorde au développement de la ressource humaine à travers la formation continue et l'accompagnement

des travailleurs et des cadres dans leur parcours professionnel. Le secteur de l'Énergie et des Mines est disposé à accompagner la Mauritanie en la matière et à accueillir les techniciens et les cadres mauritaniens dans les instituts de formation, notamment les instituts de Sonatrach, à l'instar de l'Institut algérien du pétrole (IAP), pour la formation

dans les domaines des hydrocarbures et de la gestion, et les instituts de Sonelgaz pour la formation dans les domaines de production, transport, distribution et maintenance électriques, outre le développement des compétences dans le domaine minier dans les deux pays, a-t-il affirmé.

A. Nch

SEUL BENCHIKHA RETENU DANS LES LISTES FINALES DE SES TROPHÉES **Enième scandale de la CAF**

Jeudi dernier, la CAF a rendu public la liste des finalistes pour les différents trophées qu'elle va attribuer au titre de l'année 2023. Grosse surprise : pratiquement tous les candidats algériens ont été tout simplement éliminés, si l'on excepté l'entraîneur Abdelhak Benchikha, le seul rescapé de cet enième "traquenard" de la première instance footballistique continentale, qui perd désormais de plus en plus sa crédibilité après être devenue l'otage d'un "lobby" bien maîtrisé par le serviteur du "Makhzen", Faouzi Lakdjaâ.

En effet, Riyad Mahrez est sorti de la coupe au trophée du meilleur joueur africain, malgré son triplé réalisé lors de l'exercice écoulé avec Manchester City, en particulier, la prestigieuse ligue des champions européenne. Pour sa part, l'USM Alger ne figure pas dans la liste finale des prétendants au prix du meilleur club africain. Même les deux trophées, remportés en l'espace de trois mois en coupe de la Confédération et en supercoupe n'ont pas plaidé pour le gars de Soustara.

Le même sort a été réservé au capitaine de l'USM Alger, Zinedine Belaïd, éliminé de la course finale au trophée du meilleur footballeur local en Afrique. Pourtant, le défenseur central de 24 ans a contribué grandement dans les deux coupes continentales des Rouge et Noir, s'offrant le luxe d'inscrire 6 buts, dont celui de la finale de la supercoupe, en plus d'une passe décisive lors des deux épreuves africaines.

Son coéquipier gardien de but, Oussama Benbot, a lui aussi été éliminé de la course au trophée du meilleur gardien, en dépit de ses performances avec l'USM Alger dans les stades africains.

Seul donc Benchikha, qui a mené les Usmistes à leurs deux premières coupes africaines dans l'histoire du club, peut encore espérer décrocher le trophée du meilleur entraîneur africain, lui qui est en course notamment avec le sélectionneur



du Maroc, Walid Regragui.

Mais sans doute, la mise à l'écart du capitaine des Verts, Riyad Mahrez, suscite l'indignation des spécialistes. La CAF n'a finalement retenu dans sa liste finale que Mohamed Salah (Egypte), Achraf Hakimi (Maroc) et Victor Osimhen (Nigeria).

Pour d'aucuns, cette instance vient de porter un nouveau coup bas au football algérien en écartant de son prestigieux trophée un ambassadeur de premier choix de l'Afrique. Riyad Mahrez, malgré une saison fantastique avec Manchester City et un transfert retentissant en Arabie saoudite avec les plus grandes stars du football mondial, n'a pas eu les égards de la Confédération africaine de Football. Son absence du trio final du concours du meilleur footballeur africain révèle tout simplement la supercherie de ces CAF Awards 2023 qui se dérouleront le 11 décembre à Marrakech.

Pour rappel, Riyad Mahrez (17 buts et 19 passes décisives), a signé un triplé (Premier League – FA Cup – Champions League UEFA) avec Manchester City et

son absence parmi les 3 finalistes du Ballon d'Or Africain intrigue.

En effet, la liste finale de la CAF compte Mohamed Salah (éliminé en 1/8ème de finale de l'UCL avec Liverpool FC), Victor Osimhen (vainqueur de la Serie A et éliminé en 1/2 finale de l'UCL avec Naples SSC) et... Achraf Hakimi (Vainqueur de la Ligue 1 et éliminé en 1/8ème de l'UCL avec Paris Saint-Germain). La présence de ce dernier étonne dans la mesure où c'est davantage son coéquipier Yassine Bounou qui a brillé au sein de la sélection marocaine, demi-finaliste de la dernière Coupe du Monde 2022 au Qatar.

Auparavant, la CAF avait également injustement écarté la sélection nationale de la liste des candidats pour le trophée de la meilleure sélection continentale de l'année. Pourtant, les Verts ont terminé l'année avec zéro défaite en 10 matchs (7 victoires et 3 nuls), une performance que seules quatre autres sélections au monde ont réalisée, à savoir le Portugal, la Belgique, l'Angleterre et la Colombie.

Hakim S.

OUT POUR 5 SEMAINES À CAUSE D'UNE BLESSURE **Pas de CAN pour Bouanani**



Visiblement, la poisse poursuit le jeune Badreddine Bouanani, qui connaît une première saison de partie délicate, au moment où tout le monde misait sur lui pour gravir un autre échelon, après s'être distingué lors de l'exercice dernier, ce qui lui a valu d'être appelé en sélection nationale A à l'âge de 18 ans.

Écarté des rangs des Verts lors du précédent stage à cause de son manque de temps de jeu au sein de son club français, l'OGC Nice, Bouanani vient de recevoir un énorme coup qui le pousse à perdre tout espoir de revenir en sélection en prévision de la CAN.

Blessé à l'entraînement, il y a quelques jours, le capitaine

de la sélection de France des moins de 18 ans qui a remporté la médaille d'or des jeux méditerranéens de l'été 2022 à Oran, est annoncé out pour cinq semaines.

L'ailier de l'OGC Nice ne rejouera plus jusqu'à la fin de l'année 2023. Une blessure

qui le rend pratiquement recalé du rendez-vous continental prévu du 13 janvier au 11 février 2024 en Côte d'Ivoire. Bouanani était en lutte pour être sur la liste de Belmadi après son absence lors des éliminatoires du Mondial 2026.

La blessure de Bouanani devrait baliser la route à son compatriote Adam Ounas pour être du voyage ivoirien, puisqu'il était en concurrence avec lui pour statut de doublure de Riyad Mahrez sur le flanc droit de l'attaque. Il se trouve néanmoins qu'Ounas donne lui aussi des soucis à l'entraîneur national Djamel Belmadi, puisque son temps de jeu avec son club français Lille n'est pas du tout fameux. C'est dire que le champ de manœuvre de Belmadi dans ce registre est vraiment limité.

Par ailleurs, Bouanani qui joue peu cette saison serait surveillée par l'AS Rome de Mourinho selon Foot Mercato.

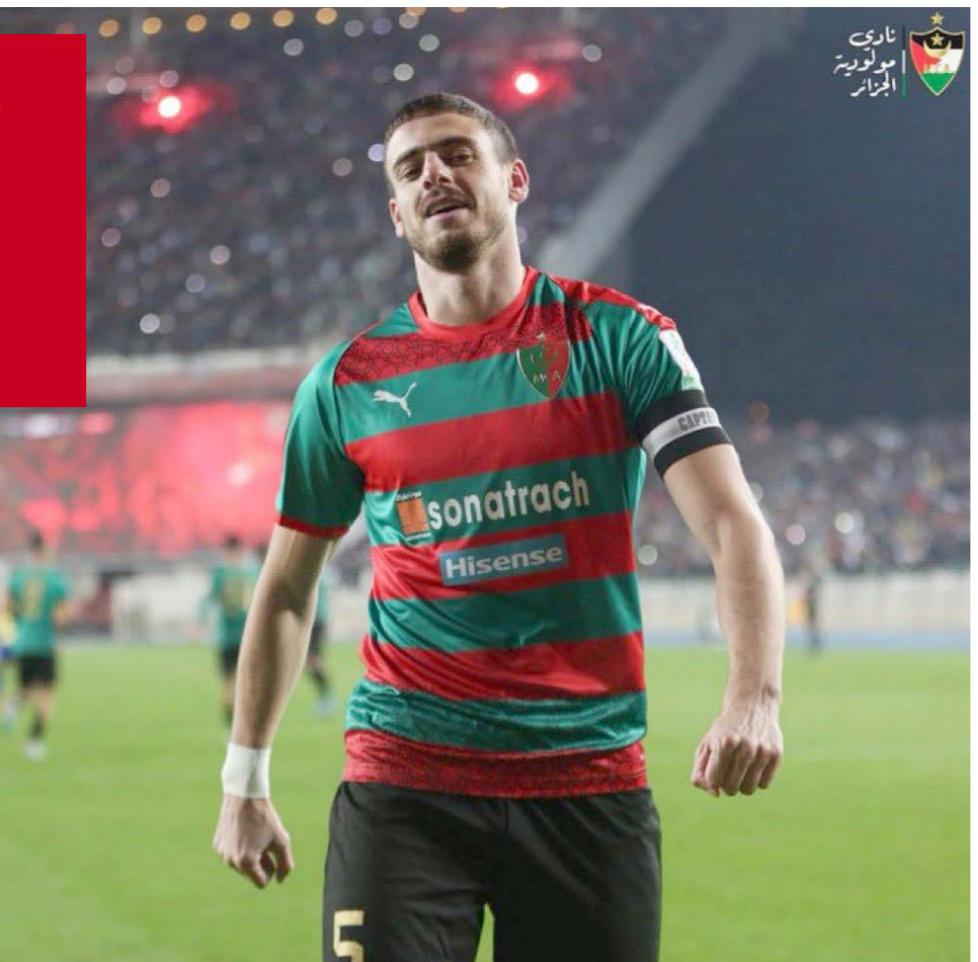
H. S.

LIGUE 1 MOBILIS Le MC Alger s'envole en tête

Le MC Alger, vainqueur jeudi soir difficilement face à une accrocheuse équipe du Paradou AC (1-0) au stade du 5-juillet, a accentué son avance en tête du classement du championnat de Ligue 1 Mobilis, en ouverture de la 9e journée, devant se poursuivre vendredi et samedi.

Lors de la première période, aucune équipe n'a réussi à prendre le dessus, avec une légère domination du "Doyen" qui s'est procuré deux occasions, mal exploitées pour manque de lucidité. Après la pause, le MCA est revenu avec des intentions offensives, en acculant la défense adverse, ce qui lui a permis de libérer ses meilleurs de supporters présents dans l'enceinte olympique, en ouvrant le score grâce au capitaine Ayoub Abdellaoui (54e), suite à un coup franc botté sur le côté gauche par le stratège Youcef Belâïli. Une nouvelle offre de qui permet à l'ancien sociétaire de l'ES Tunis de conserver sa place en tête du classement des passeurs avec 7 passes.

A l'issue de cette victoire, le MCA, dont il s'agit du 7e succès de rang, conforte sa place de leader avec 24 points, à dix longueurs d'avance sur ses poursuivants directs : le Paradou A C et le MCE El-Bayadh, qui comptent 14 points chacun. Cette 9e journée se poursuivra samedi avec trois rencontres au programme : NC Magra - ASO Chlef, US Sétif - US Biskra à 18h00. Les matchs USM Alger- CS



Constantine et CR Belouzdad - MC Oran, ont été reportés en raison de l'engagement du Chabab et de l'USMA, respectivement en phase de poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération africaine, dont la 3e journée se jouera vendredi, samedi, et dimanche.

10E JOURNÉE : LE MATCH MCEB-USMA AVANCÉ AU VENDREDI 15 DÉCEMBRE
Dans un autre registre, le match MC El-Bayadh- USM Alger, prévu initialement le samedi 16 décembre, pour le compte de la 10e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a été avancé de 24 heures, soit au vendredi 15 décembre (15h15), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi sur son site officiel. «Suite à la demande de l'USMA et l'accord du MC El Bayadh, cette rencontre comptant

pour la 10e journée du championnat, programmée initialement le samedi 16 Décembre 2023 a été avancé au Vendredi 15 Décembre à 15h15», précise l'instance dirigeante de la compétition dans un communiqué. «Cette décision a été prise par la LFP afin de permettre à notre seul représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine, l'USMA qui sera en déplacement en Egypte le dimanche 17 décembre 2023, de préparer son prochain match face à Modern Future FC dans des meilleures conditions possibles», explique la même source. L'USMA, qui compte trois matchs en retard en championnat, recevra dimanche soir Future FC au stade olympique du 5-juillet (20h00), pour le compte de la 3e journée (Gr.A) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération, dont elle est détenteur du trophée.

TRANSFERT Benrahma dans le viseur de Lyon



L'international algérien de West Ham, Premier League, Saïd Benrahma serait convoité par l'Olympique Lyonnais, Ligue 1 du championnat de France, auteur d'une première partie de saison catastrophique, a rapporté hier, le site "Foot Mercato". Selon la même source, Lyon a inscrit dans son calepin pour le mercato hivernal plusieurs joueurs dont l'Algérien Benrahma dans l'optique de sauver sa saison et assurer le maintien en championnat de Ligue 1. "Les dirigeants lyonnais suivent la situation de l'ailier de West Ham qui ne joue pas beaucoup dernièrement et ils seraient prêts à faire une offre pour le faire signer", a indiqué le site. A souligner que le contrat de l'ailier algérien se termine en juin 2026 et que l'OL aura de la concurrence sur le dossier. Benrahma (27 ans), auteur de 19 sélections/1 but avait rejoint West Ham en 2021 pour un contrat de cinq saisons, en provenance de Brentford (Angleterre).

ES SÉTIF Examen de la possibilité du lancement prochain de la réalisation d'un centre de formation

Le président directeur général du groupe Sonelgaz, propriétaire de la société sportive "Black eagles" ES Sétif (Ligue 1 Mobilis de football), Mourad Adjali, a affirmé jeudi à Sétif, qu'un travail est en cours pour examiner la possibilité du lancement prochain de la réalisation d'un centre de formation propre au club. Dans une déclaration à la presse en marge de l'installation de deux détecteurs du gaz monoxyde de carbone au domicile d'un citoyen au centre-ville de Sétif, le PDG de Sonelgaz a affirmé que l'ordre du jour de sa visite dans cette ville comprend également l'examen des voies de lancement de la réalisation d'un centre de formation propre à l'ES Sétif. M. Adjali a assuré que l'ordre du jour de sa visite dans cette ville comprend également l'examen des voies de lancement de la réalisation d'un centre de formation propre à l'ES Sétif. M. Adjali a assuré que le groupe Sonelgaz honore toutes les promesses faites lors du transfert à son compte de la propriété du club au début de la saison 2023-2024 dont la réalisation d'un centre de formation et la restauration en janvier prochain du vieux bâtiment "hôtel de

CS CONSTANTINE Séparation à l'amiable avec le Camerounais Andre Zanga

Le CS Constantine a annoncé mercredi la rupture du contrat de son milieu de terrain camerounais Andre Zanga, après seulement cinq mois passés au club évoluant en Ligue 1 Mobilis de football. "Le CS Constantine annonce la résiliation du contrat de son joueur camerounais, Andre Zanga, à l'amiable et sans compensation", précise le club constantinois sur sa page Facebook. Formé à la Kadji Sport Académie, Zanga (26 ans) avait rejoint le CS Constantine en août 2023 en provenance de l'Aigle Royal de Menoua (Cameroun). Avant la veille de la 9e journée de la Ligue 1 Mobilis, le CS Constantine occupe le quatrième rang du classement avec 13 points.

MO CONSTANTINE Ooredoo nouveau sponsor

Le MO Constantine (ligue-2 Centre-est de football) a signé jeudi un contrat de sponsoring avec l'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo en vue d'améliorer sa situation financière, consolider sa stabilité et atteindre les objectifs fixés pour l'actuelle saison. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du wali de Constantine, Abdelkhaled Sayouda, du président de l'APW, Issam Bahri, des cadres de l'opérateur mobile et du club ainsi que d'anciens joueurs. Ooredoo assurera en vertu de cet accord soutien et accompagnement de qualité au MO Constantine par le financement de ces besoins et le renforcement de sa structure, ses équipements et ses infrastructures en plus d'autres prestations qui seront annoncées par le sponsor. Dans une déclaration de presse au début de la cérémonie, le wali a rappelé que le MOC est un club prestigieux fondé par le cheikh Abdellah ibn Badis et resté engagé pour la cause nationale durant toute la période d'occupation coloniale qui a en plus honoré le football algérien à plusieurs reprises. Le directeur général de la société Ooredoo, Roni Tohme, a affirmé de son côté que cet accord de parrainage du MO Constantine constitue "un pas important vers la concrétisation d'un partenariat solide et durable entre le club et la société parraineuse". Il a également remercié le wali de Constantine pour sa contribution au succès de cette convention qui ouvre de nouvelles perspectives à la concrétisation des valeurs communes entre les deux partenaires et apporter ensemble une valeur ajoutée au club. Le président du MOC, Riad Haïchour, a considéré pour sa part que cette convention et ce financement "constituent un grand soutien au club et une motivation pour réaliser des résultats positifs durant l'actuelle saison". Il a remercié en outre tous ceux qui ont participé à la concrétisation de cet accord qui intervient à la veille de la commémoration de l'anniversaire de création du club et de la célébration de l'anniversaire du cheikh Abdellah ibn Badis. Quelques jours avant la signature du contrat avec Ooredoo, les supporters du MO Constantine ont salué sur les réseaux sociaux ce parrainage obtenu à l'initiative des autorités locales augurant d'une excellente saison susceptible de favoriser le retour du club parmi l'élite nationale.

HANDBALL/SÉLECTION NATIONALE L'entraîneur Salah Bouchebriou démis de ses fonctions

L'entraîneur de la sélection algérienne masculine de handball (séniors), Salah Bouchebriou, a été démis de ses fonctions pour des raisons "disciplinaires", a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne de handball (FAHB). L'instance fédérale a également annoncé dans son communiqué la fin de fonctions du Directeur technique national (DTN), Filali Kord El-Oued, pour "fautes administratives", tout en soulignant que "l'identité du futur sélectionneur national sera connue la semaine prochaine". La sélection algérienne masculine s'apprête à disputer la Coupe d'Afrique des nations, prévue du 17 au 27 janvier en Egypte où les "Verts" évolueront dans le groupe C en compagnie du Maroc, du Gabon et de la Libye. Les deux premiers de chaque poules se qualifieront pour les quarts de finale. Les 3e et 4e disputeront la coupe du Président. L'équipe sacrée lors de cette 26e édition de la CAN se qualifiera directement aux Jeux Olympiques JO-2024 de Paris, alors que le finaliste disputera un tournoi qualificatif en mars prochain. Les cinq premiers du CAN-2024 représenteront le continent africain au mondial 2025 prévu en Croatie, Danemark et Norvège. Salah Bouchebriou (61 ans) avait été nommé à la tête du Sept national le 1 juillet dernier, en remplacement de Rabah Gherbi. Il s'agit de son sixième passage à la tête des "Verts" après le Mondial 1995, la CAN 2000, le Mondial 2001, la période 2009-2013 et la CAN 2016.

Le programme de la 16e journée:

Samedi
(13h30) Crystal Palace - Liverpool
(16h00) Brighton - Burnley
Wolverhampton - Nottingham Forest
Manchester United - Bournemouth
Sheffield United - Brentford
(18h30) Aston Villa - Arsenal

Dimanche
(15h00) Everton - Chelsea
Fulham - West Ham
Luton Town - Manchester City
(17h30) Tottenham - Newcastle

MANCHESTER CITY

Le terrible aveu de faiblesse de Pep Guardiola

Mercredi dernier Manchester City s'est incliné face à Aston Villa. Une nouvelle défaite qui inquiète en Angleterre.



Soir. Du jamais vu pour une équipe dirigée par Pep Guardiola. Une statistique effrayante qui illustre bien les difficultés rencontrées par les Mancuniens, qui ont également été mitraillés par leurs adversaires, auteurs de 22 tentatives face au but. Dans la presse ce jeudi matin, Manchester City n'est logiquement pas épargné. «Plus de douleur pour Pep Guardiola alors que Leon Bailey scelle une 14e victoire consécutive à domicile pour l'équipe d'Unai Emery, laissant les champions sans victoire en quatre rencontres et six points de retard», écrit le Daily Mail. Même constat pour The Sun : «Pep Guardiola avait parlé avec une telle conviction de sa conviction que Manchester City remporterait un quatrième titre consécutif qu'on savait qu'il devait être inquiet (...) Un soir où Aston Villa a infligé à son équipe une raclée redoutable, qui ne s'est pas reflétée par le score, ces craintes ont été mises à nu». De son côté, le Manchester Evening News a taillé les joueurs dont «Josko Gvardiol et Bernardo Silva médiocres dans la défaite». Tous les deux ont écopé d'un 4 pour l'ensemble de l'œuvre. Inquiets pour les Skyblues, qui sont moins dominantes et solides, les médias ont questionné Guardiola sur le sujet après la rencontre. Le technicien ibérique, privé de Rodri, a confié : «c'est mon devoir, mon travail de trouver une manière de réparer les choses car

pendant de nombreuses années ensemble, nous avons réussi à trouver un moyen de jouer et maintenant nous avons du mal. Nous devons changer la dynamique, en gagnant le plus vite possible contre Luton et Crystal Palace. Je dois y réfléchir.

PEP GUARDIOLA LUCIDE

La dynamique change en gagnant des matchs, mais pour gagner des matchs, nous devons réfléchir à ce que nous devons faire avec les joueurs que nous avons. C'est vraiment difficile car ils (les Villans, ndlr) sont vraiment physiques et capables de contrôler de nombreux aspects. C'est pour cela qu'ils sont là-haut, qu'ils jouent du bon football et que nous n'y sommes pas parvenus. Nous devons accepter quand une équipe est meilleure et reconnaître.» Relancé par les journalistes concernant le fait que son équipe va gagner le titre comme il l'a lui-même dit en conférence de presse mardi, l'ancien coach du FC Barcelone et du Bayern Munich a été très clair. «Oui, définitivement». Il faudra relever la tête face à Luton puis Crystal Palace. Ce qui est totalement dans les cordes d'Erling Haaland et de ses coéquipiers, qui ont un calendrier plus abordable que ces dernières semaines. Touchée mais pas coulée, la bête blessée mancuniene compte bien conserver son trône.

ITALIE

Quatre ans de suspension requis contre Paul Pogba par le parquet antidopage

Quatre ans de suspension ont été requis jeudi par le parquet antidopage italien contre le milieu international français de la Juventus Turin Paul Pogba, testé positif à la testostérone en août, a indiqué une source au sein du club turinois.

«Je peux confirmer que nous avons reçu ce (jeudi) matin cette notification de l'autorité antidopage, avec quatre ans (de suspension) requis», a déclaré cette source, confirmant des informations de médias italiens.

Ce réquisitoire est conforme à la peine maximale

encourue par Paul Pogba selon le Code mondial antidopage. Une telle suspension peut toutefois être réduite de moitié si le Français démontre une non-intentionnalité. Elle peut même être limitée à quelques mois si l'usage de la substance a eu lieu dans le temps additionnel par Liverpool (1-1), à dominé Crystal Palace (2-1), mené puis cédé à la 90e+7 face au leader Arsenal (4-3), mardi. Les Gunners doivent eux négocier samedi (18h30) un voyage délicat à Aston Villa, où les «Villans» restent sur 14 victoires consécutives en championnat, à une unité du record en quasiment 150 ans d'existence. Avant ce sommet, le deuxième Liverpool peut espérer prendre les commandes du championnat, s'il s'impose à Londres contre Crystal Palace, samedi (18h30) en ouverture de la 16e journée.

BRÉSIL

Palmeiras sacré, Santos relégué, le Vasco sauvé

Le club de Palmeiras a remporté mercredi son 12e titre de champion brésilien, le deuxième d'affilée, tandis que Santos a été relégué pour la première fois de son histoire, moins d'un an après la mort du «Roi Pelé». À l'issue d'une dernière journée pleine de suspense dans la lutte pour le maintien, Vasco da Gama, s'est sauvé in-extremis en battant Bragantino 2-1. Palmeiras s'est contenté d'un match nul 1-1 face à Cruzeiro pour terminer définitivement en tête. Le «Vérado» termine le championnat avec 70 points, deux de plus que le Gremio de la star uruguayenne Luis Suárez, qui a inscrit un doublet pour son dernier match au Brésil, au stade Maracanã de Rio de Janeiro. Santos, club mythique où ont brillé Pelé et Neymar, évoluera pour la première fois en deuxième division la saison prochaine, terminant en 17e position, après sa défaite à domicile 2-1 face à Fortaleza. Cette relégation intervient moins d'un an après le décès du «Roi», le 29 décembre 2022.

BAYER LEVERKUSEN

Xabi Alonso répond à l'intérêt du Real Madrid

Choisi pour remplacer Gerardo Seoane, Xabi Alonso fait depuis octobre 2022 des miracles avec le Bayer Leverkusen. Au sortir d'un exercice 2022-23 accompli à la clef une qualification en Ligue Europa, l'entraîneur espagnol réalise une première partie de saison sensationnelle avec le club allemand. Leaders de Bundesliga devant l'ogre munichois et qualifiés pour les 1/4 de finale de la Coupe d'Allemagne, les Pillendreher peuvent certes remercier les nouvelles recrues qui flamboyent mais aussi l'héritage qui a su leur redonner de la hauteur. Victime de son succès, l'ancien joueur de Liverpool se retrouve logiquement dans les petits papiers du Bayern Munich ainsi que du Real Madrid.

En quête du successeur de Carlo Ancelotti, pressenti pour rendre son tablier à l'issue de la saison, Xabi Alonso est annoncé avec insistance dans la capitale espagnole. Au cours d'une interview accordée à Movistar+, le natif de Tolosa a enfin répondu à l'intérêt du club merengue tout en abordant la question liée à une probable clause libératoire pouvant être activée par la formation espagnole. «Une clause libératoire ? Eh bien, ce sont des questions contractuelles. Je suis très à l'aise ici maintenant. Je suis très attaché à ce club», a sobrement lâché l'ex-milieu de terrain passé par le Real Madrid entre 2009 et 2014.

PSG

Le fonds américain Arctos Partners devient actionnaire minoritaire du club parisien

Le fonds américain Arctos Partners a pris une «participation minoritaire» au capital du Paris SG, a annoncé jeudi le club, qui espère ainsi poursuivre son expansion, le propriétaire Qatar Sports Investments (QSI) gardant toutefois la «maîtrise de toutes les décisions». Selon une source proche de QSI, Arctos a pris 12,5% du capital des champions de France sur la base d'une valorisation totale du club de 4,25 milliards d'euros. Ce qui situe l'investissement d'Arctos à environ 530 millions d'euros. «Le PSG, ce n'est plus juste le Qatar», a souligné la même source, même si QSI garde un contrôle total sur le PSG. «Ce jour est une étape importante dans l'histoire du PSG», a de son côté déclaré le président du club, Nasser Al-Khelaifi, cité dans un communiqué. «En tant que club et institution, nous entrons dans la prochaine phase passionnante de la croissance et du développement du PSG, à la fois sur et en dehors du terrain», a ajouté le dirigeant qatarien. Arctos Partners, dont le siège est à Dallas, a été fondé en 2019 et possède des participations dans plusieurs organisations sportives professionnelles dans le monde comme la MLB (Major League Baseball), la NBA (la Ligue nord-américaine de basket-ball), la MLS (Major League Soccer), la NHL (la Ligue nord-américaine de hockey sur glace), la Formule 1, et dans plusieurs clubs de football en Europe. «Opérations du PSG», «initiatives immobilières» ou encore «expertise» pour «poursuivre l'expansion internationale» figurent parmi les avantages que le club parisien dit attendre de cet accord.

BAYERN MUNICH

Alphonso Davies part au bras de fer

Courtisé par le Real Madrid, Alphonso Davies est toujours un joueur du Bayern Munich.

Pour le rester, le Canadien attend de très gros efforts de la part de sa direction.

Le Real Madrid avance ses pions. Si Carlo Ancelotti a annoncé qu'il n'y aurait a priori pas de renfort cet hiver, pour cet été, c'est une toute autre histoire. Ce n'est pas un secret, les Merengues veulent mettre la main sur un attaquant de classe mondiale. Kylian Mbappé et Erling Haaland ont les faveurs de Florentino Pérez. Hier, AS a d'ailleurs expliqué que le président madrilène compte poser un ultimatum au Français : à partir du 1er janvier 2024, il aura quinze jours et pas un de plus pour annoncer sa décision au Real Madrid.

LE REAL MADRID EST À FOND SUR DAVIES

Si jamais KM7, dont le contrat s'achève au PSG cet été, prend plus de temps pour trancher pour son avenir, les Espagnols fonceront sur le Norvégien de Manchester City. Outre ce dossier prioritaire, les pensionnaires du stade Santiago-Bernabéu veulent mettre la main sur un latéral gauche titulaire. En effet, plusieurs médias ibériques assurent que Ferland



PH.DR

Mendy n'entre plus dans les plans de la Casa Blanca. Pour le remplacer, le Real Madrid pense depuis un petit moment à Alphonso Davies. Le polyvalent joueur canadien est plutôt séduit par la perspective de rejoindre la capitale ibérique.

D'autant que le dossier de sa prolongation de contrat au Bayern Munich traîne depuis un bon moment. Les discussions ont débuté depuis la saison dernière. Mais le départ du directeur sportif Hasan Salihamidžić durant l'été a freiné les négociations. Lié aux Bavarrois jusqu'en 2025, Davies arrive à un tournant et toutes les parties en sont conscientes. Malgré le pressing du Real Madrid, le joueur de 23 ans n'a pas encore tranché. Son club, qui compte sur lui, a donc encore toutes ses chances. Mais pour le convaincre de rester, il faudra allonger la monnaie. AS et Bild expliquent ce jeudi que le Canadien exige de toucher l'un des plus gros salaires de l'effectif pour étendre son bail, soit plus de 15 millions d'euros. En début d'année 2023, le Bayern Munich lui avait offert 12 millions par saison, mais il attendait plus. Près d'un an plus tard, la situation est toujours

la même. Davies réclame une grosse augmentation de salaire pour continuer à porter le maillot munichois.

LE CANADIEN RÉCLAME UN GROS SALAIRE

Sous pression, le club allemand, qui sent le souffle du Real Madrid dans son cou, va devoir revoir son offre à la hausse. Le problème, c'est que cela peut avoir des conséquences dans le vestiaire.

La direction bavaroise ne veut pas céder pour le moment, même si Thomas Tuchel multiplie les déclarations d'amour à destination du joueur. «C'est un titulaire indiscuté.

Il sait qu'on l'apprécie et pour moi, en tant qu'entraîneur, c'est simple. Il est au bon endroit, jouant au plus haut niveau à chaque match. La situation contractuelle des joueurs n'influence pas mon travail, Christoph Freund (directeur sportif) et Jan-Christian Dreesen (PDG) s'en chargent. Je suis convaincu qu'ils jetteront les bases pour que tout fonctionne.» Il faudra voir car Madrid est prêt à dégainer son offre pour cet été 2024.

BUNDESLIGA (14E JOURNÉE) Dortmund-Leipzig en tête d'affiche

Dix jours après son dernier match, le Bayern se déplace sur la pelouse de l'Eintracht Francfort samedi (15h30), qui reste sur une humiliante élimination en huitièmes de finale de Coupe d'Allemagne à Sarrebruck, tandis que le choc de la 14e journée opposera Dortmund à Leipzig. Pour le match contre Francfort, Thomas Tuchel pourrait récupérer son milieu de terrain Jamal Musiala, blessé début novembre contre Galatasaray en Ligue des champions et absent depuis un mois. Au Waldstadion de Francfort, le Bayern (2e, 32 points) aura l'occasion de mettre la pression sur le Bayer Leverkusen (1er, 35 pts). Sept jours après avoir concédé le nul sur leur pelouse contre Dortmund (1-1), les hommes de Xabi Alonso se rendent dimanche à 15h30 à Stuttgart (3e, 30 pts), porté encore et toujours par son avant-centre guinéen Serhou Guirassy, 16 buts en 11 matches de Bundesliga. L'autre choc de cette 14e journée oppose samedi (18h30) Dortmund (5e, 25 pts) à Leipzig (4e, 26 pts) au Westfalenstadion. Eliminé de la Coupe en milieu de semaine, le Borussia est en quête de confiance, à quatre jours de recevoir le Paris SG en Ligue des champions.

Le programme de la 14e journée (heure algérienne):

Joué hier
Hoffenheim - Bochum

Samedi

(15h30) Union Berlin - Monchengladbach

Eintracht Francfort - Bayern Munich

Wolfsburg - Fribourg

Werder Brême - Augsbourg

Heidenheim - Darmstadt

(18h30) Dortmund - RB Leipzig

Dimanche

(15h30) Stuttgart - Bayer Leverkusen
(17h30) FC Cologne - Mayence.

LIGA

FC Barcelone - Gérone, domine la 16e journée

Le surprenant Gérone, deuxième à l'égalité de points (38) avec le Real Madrid, se déplace dimanche soir à Barcelone (3ème, 34 pts) en clôture de la 16e journée. Intraitable contre les équipes petites et intermédiaires, Gérone a cependant coulé chez lui lors de son seul match le 30 septembre contre un club du top 4, le Real Madrid (défaite 3-0). Le défi sera tout aussi important contre les hommes de Xavi, qui ont gagné trois de leurs quatre derniers matches de Liga. Le leader Madrilène, fort de sa nouvelle star Jude Bellingham, se déplace lui au Bétis Séville, septième (samedi à 16h15). L'Atletico Madrid (4ème, 31 points avec un match de retard) reçoit Almeria dimanche à 14h00.

Le programme de la 16e journée (heure algérienne):

Vendredi

(21h00) Getafe - Valence

Samedi

(14h00) Alavés - Las Palmas

(16h15) Betis Séville - Real Madrid

(18h30) Villarreal - Real Sociedad

(21h00) Majorque - Séville FC

Dimanche

(14h00) Atlético Madrid - Almeria

(16h15) Grenade - Athletic Bilbao

(18h30) Cadix - Osasuna Pampelune

(21h00) FC Barcelone - Gérone.

PAYS BAS

Le PSV poursuit son sans faute

Intouchable depuis l'arrivée de Peter Bosz, le PSV a remporté son 15e match en autant de journées d'Eredivisie contre Heerenveen (2-0), ce jeudi. Très largement au-dessus de son adversaire, le club d'Eindhoven a ouvert la marque par Til (33e) avant de faire le break par Pepi (78e). Un parcours parfait qui permet au PSV de prendre provisoirement 13 points d'avance sur son dauphin, le Feyenoord, qui compte un match en moins à jouer face à Volendam dans la soirée.

CHELSEA

Jonathan Tah pour remplacer Thiago Silva ?

Titulaire indiscutable dans la défense centrale du Bayer Leverkusen, et ce depuis plusieurs saisons, Jonathan Tah est en très grande forme. À l'instar d'une équipe qui règne sur la Bundesliga en étant toujours vaincue en 13 journées. Mais l'Allemand aux 21 sélections pourrait bien être tenté par une nouvelle expérience après plus de 8 ans passés au Bayer 04. Ce qui est sûr, c'est que Chelsea ne serait pas contre le faire venir en Premier League. À en croire les informations de Christian Falk de BILD, Jonathan Tah serait sur les tablettes des Blues afin de succéder à Thiago Silva, qui devrait sans doute rentrer au Brésil à l'issue de la saison. Le défenseur central du Bayer Leverkusen a un profil intéressant, et son contrat expire en 2025. À 27 ans, le natif d'Hambourg apporterait son expérience au sein d'une des équipes les plus jeunes d'Angleterre, et pourrait parfaitement épauler les Frenchies que sont Benoit Badiashile, Axel Disasi ou encore Wesley Fofana dans les lignes arrières. À suivre.

FC BARCELONE

Ferran Torres veut partir

Arrivé en Catalogne durant l'hiver 2022, Ferran Torres a eu du mal à s'imposer comme un titulaire chez les Blaugranas. Cette saison, c'est encore pire.

«Quand j'ai voulu signer au Barça, Pep m'a dit : Barça ? Je ne peux tout simplement pas te dire non. C'est mon Barça. Mon Barça. Tant que les clubs sont d'accord, vous pouvez partir». Récemment, Ferran Torres (23 ans) expliquait que Pep Guardiola, son ancien coach à Manchester City, l'avait poussé à signer au FC Barcelone. Aujourd'hui, vu le rendement de l'attaquant espagnol chez les Citizens (28 matches de PL, 9 buts) et chez les Blaugranas (19 buts, 11 assists en 90 matches), on peut se demander si Guardiola avait flairé le flop à venir.

Transféré au Barça en échange de 55 M€, Ferran Torres a rapidement été critiqué pour son faible rendement offensif. Obligé

de vendre massivement et de trouver de nombreux leviers économiques pour recruter, le Barça avait déjà imaginé se séparer de l'ancien Skyblue l'été dernier. Refus de l'intéressé, dont le contrat court jusqu'en 2027. Plus tard, le 11 octobre dernier, l'international espagnol (40 sélections, 18 buts) annonçait d'ailleurs son envie de tout cartonner en Catalogne.

FERRAN TORRES LASSE DE SON STATUT DE REMPLAÇANT

«Dans un club comme Barcelone, c'est très compliqué. Vous êtes obligé de gagner chaque match et en plus de bien jouer. Bien souvent, vous ne pouvez pas tout obtenir. La discipline est essentielle pour moi car elle évite de s'écartez du chemin et les résultats arrivent. Cet été, je pense que certains m'ont mis à la porte plus que je ne l'étais réellement. Je ne veux pas dire

qui... mais je suis clair sur le fait que je veux réussir au Barça. C'est un club très important pour moi car dès le premier jour, on m'a donné confiance et je suis capable de réussir ici».

Aujourd'hui, la situation n'a pas vraiment évolué en sa faveur. Malgré le soutien public de Xavi, AS affirme qu'un départ de Ferran Torres à court (cet hiver) ou moyen terme (l'été prochain) a de fortes chances de se produire. Pire, le joueur lui-même souhaiterait claquer la porte du Barça. Pour expliquer ce constat, le quotidien espagnol explique que les relations entre l'agent du joueur et les dirigeants blaugranas ne sont pas bonnes, surtout depuis le départ de Mateu Alemany. Enfin, la future arrivée de Vitor Roque et le statut de remplaçant de Torres derrière Robert Lewandowski, Raphinha et João Félix ont fini par convaincre l'ancien Valencien de plier bagage.

ORAN. RISQUES DE LA MAUVAISE UTILISATION DU GAZ

La Protection civile sensibilise les citoyens

Les services de la Protection civile d'Oran ont organisé, depuis la fin d'octobre dernier, plus de 30 campagnes de sensibilisation au niveau des différents établissements éducatifs et de formation de la wilaya pour la prévention et la sensibilisation sur les risques éventuels d'une mauvaise utilisation du gaz, a-t-on appris, mercredi, de ces services.

Ces campagnes, ciblant les élèves, les étudiants universitaires et les stagiaires des centres de formation, à l'approche de la saison hivernale, interviennent dans le cadre du programme national de sensibilisation, visent plus de 100 établissements relevant des secteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation et l'enseignement professionnels, a indiqué à l'APS le chargé de communication à la direction de la Protection civile de la wilaya, Abdellakader Bellala. Selon un programme établi en coordination avec les directions de wilaya de l'éducation, de la formation et de l'enseignement et les directions des universités et résidences universitaires d'Oran, ces campagnes, qui s'étalent jusqu'à la fin décembre en cours, ont pour objectif de sensibiliser le plus grand nombre d'élèves, d'étudiants et de stagiaires sur les risques multiples, dont



notamment l'asphyxie au monoxyde de carbone et l'inhalation du gaz, a expliqué la même source. Il s'agit d'un programme riche, visant à inculquer une culture de la prévention chez les citoyens, notamment en ce qui concerne l'asphyxie, qui nécessite un comportement positif en matière de sécurité.

Au cours de ces campagnes, les agents de la Protection civile, ainsi que d'autres acteurs, ont inspecté plus de 30 établissements de formation et d'enseignement professionnels, 30 écoles primaires, 25 CEM et 15 lycées, en plus des universités, des Ecoles supérieures nationales et des résidences universitaires se trouvant dans le territoire de la wilaya.

Des portes ouvertes et des caravanes de proximité sont également organisées

au niveau de différentes agglomérations, mettant l'accent sur l'importance du suivi et de la vérification des appareils de chauffage et des installations de gaz.

À Oran, à la fin du mois d'octobre dernier, à l'instar du restant des wilayas du pays, cette campagne nationale a été lancée sous le slogan "avec la prévention, nous nous protégeons et nos maisons du risque de l'asphyxie".

Pour rappel, les services de la Protection civile de la wilaya d'Oran ont effectué, au cours du mois de novembre dernier, des interventions concernant trois incidents liés au risque du gaz, suite à une fuite d'un chauffe-eau et l'explosion d'une bouteille de gaz, alors que neuf personnes ont été secourues, a souligné le même responsable.

SOUK-AHRAS. FONCIER

Près de 600 lots de terrain proposés aux investisseurs

À u total, 595 lots de terrain destinés à recevoir des investissements privés ont été proposés aux porteurs de projets dans la wilaya de Souk Ahras, ont indiqué, mercredi, les services de la wilaya. Les mêmes services ont précisé que ces domaines fonciers sont répartis sur la zone industrielle de la commune de Mdaourouch, avec 361 lots, la zone d'activités de Bir Bouhouche (35 lots), la zone d'activités de Sidi Fredj (47 lots), la zone d'activités commerciales d'Oued El Kebrit (82 lots), en plus de 75 autres lots réservés aux petites entreprises émergentes et aux start-ups. Les services de la wilaya ont affirmé que les travaux de viabilisation et d'aménagement de l'ensemble de ces parcelles, à savoir le raccordement aux réseaux du gaz, de l'électricité et de l'eau, ainsi que l'ouverture des routes, sont entièrement achevés, parallèlement aux règlement des procédures administratives. La remise des décisions d'affectation de ces lots destinés à l'investissement sera effectuée dès que la plate-forme de l'investisseur pilotée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) sera opérationnelle, a-t-on encore souligné de même source. Les services de la wilaya ont tenu à préciser qu'une partie des zones d'activités sera réservée aux porteurs de projets émergents issus des universités, des instituts et des centres de formation professionnelle, ainsi qu'aux gérants de start-ups spécialisées, notamment, dans les industries alimentaires et la transformation.

MOSTAGANEM. DSA

Production de plus de 123 000 quintaux de viandes blanche et rouge

La wilaya de Mostaganem a réalisé une production de plus de 123.000 quintaux de viandes blanches et rouges, durant la saison agricole 2022-2023, a-t-on appris, mercredi, de la direction de wilaya des services agricoles (DSA). Le bilan annuel du service de production et d'appui technique a souligné que la production de viandes blanches, lors de cette campagne, a atteint 80.625 quintaux répartis entre 76.223 qx de poulet et 4.412 qx de dinde. Selon le même bilan, une production de 33.125 qx de viande rouge a été réalisée, dont 15.280 qx de viande bovine, 13.518 qx de viande ovine et 4.327 qx de viande caprine. D'autre part, cette campagne a été marquée par le contrôle de 27.604 têtes de bétail, lors des opérations d'abattage. Concernant les produits animaliers, la campagne 2022-2023 a permis d'atteindre dans la wilaya de Mostaganem une production de 274 millions d'œufs, soit une hausse de 42 millions d'unités (18 pc) par rapport à la campagne écoulée. Cette campagne a également enregistré une production de 1.400 quintaux de laine et 415 qx de cuir, qui s'ajoutent aux 800 qx de miel (28.000 ruc hes), a ajouté la même source. La wilaya de Mostaganem compte, actuellement, plus de 123.193 têtes de bétail, dont 98.000 têtes ovines, 11.000 têtes bovines et 6.745 têtes caprines. S'agissant de la production de viandes blanches et dérivés, le même bilan fait état actuellement de 3,9 millions de poulets, 48.000 dindes et 1,1 million de poules pondeuses.

ORAN. RÉALISATION D'UN VILLAGE SCIENTIFIQUE AU LAC DHAYA MORSLI

Lancement du projet au premier trimestre 2024

Le lancement de la réalisation du village scientifique au lac Dhaya Morsli, dans la commune d'Es-Senia (Oran), est prévu au premier trimestre 2024, a annoncé mercredi le wali d'Oran Saïd Sayoud. Présidant une rencontre de concertation avec la société civile pour débattre des propositions sur la ville d'Oran à la mosquée pôle "Abdelhamid Ibn Badis", Sayoud a souligné qu'un projet de réalisation d'un village scientifique au lac Dhaya Morsli a été inscrit au titre du programme de l'exercice 2024, qui est en cours d'étude, et dont "les travaux seront lancés

durant le premier trimestre de l'année 2024". Il a, en outre, souligné que le projet comporte la réalisation d'espaces verts, des circuits de randonnées et cinq immeubles pour le village scientifique qui bénéficieront aux enseignants des différentes universités du pays et sera le premier du genre au niveau national en terme d'architecture symbolisant la ville d'Oran. La wilaya d'Oran a bénéficié de plusieurs projets de développement au titre de l'année 2024, dont la réalisation d'une trémie au niveau du rond-point dit de la pépinière, dans la commune de Bir El-Djir, qui est un des

points noirs où des encombrements dans la circulation automobile sont relevés, ainsi que la réalisation et la réhabilitation des espaces verts, tout en conférant une esthétique à la ville.

Parmi les projets inscrits au titre du programme, figurent la réhabilitation et l'aménagement de la place Tahtaha à Haï M'dina Jdida, la place du 1er novembre 1954 au centre-ville, outre la poursuite de l'aménagement de plusieurs plages de la wilaya. S'agissant la résorption de l'habitat précaire dans la wilaya, le wali a souligné le relogement de 1.400 familles résidant au

quartier "Ras El-Aïn", sachant qu'une autre opération sera lancée, dans les prochains jours, notant que la commission chargée des recours, qui poursuit l'étude des dossiers, sera assistée par deux parlementaires et deux représentants de la société civile comme observateurs, et ce afin de donner plus de transparence à l'opération. Cette rencontre a enregistré la présence des présidents d'APC, des chefs de daïras de la wilaya, des membres du conseil exécutif, des représentants de la société civile parmi les associations, les organisations et autres.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ. INVESTISSEMENT

18 projets entrés en activité depuis le début de l'année 2023

À u total, 18 nouveaux projets d'investissement sont entrés en activité depuis le début de l'année 2023 dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, a indiqué, mercredi, la directrice de l'industrie, Latifa Rahmani. Mme Rahmani a précisé, dans une déclaration à l'APS, que l'entrée en activité de ces projets a été favorisée par la mise en œuvre des mesures prises localement pour lever les contraintes pénalisant les investisseurs et mettre en place un climat propice pour l'investissement, ce qui a permis de générer plus de 16.000 emplois, dont 6.500 dans le secteur industriel.

La directrice de l'industrie a également déclaré que dans le cadre des mêmes efforts visant à améliorer le climat de l'investissement, 116 autorisations d'exploi-

tation exceptionnelles ont été accordées à des investisseurs, en plus de 150 actes de concession, 45 permis de construire et 100 autorisations de réalisation de forages dans des unités de production disséminées sur le territoire de la wilaya.

Par ailleurs, les travaux d'aménagement des zones industrielles de Mechta Fatima, dans la commune d'El Hammadia, et de Rmail, dans la commune de Ras El Oued, ont été lancés après que ces deux zones ont été raccordées aux réseaux de l'électricité et du gaz naturel. Mme Rahmani a fait savoir, d'autre part, que la valeur des exportations opérées par des unités implantées à Bordj Bou Arréridj a dépassé les 20 millions d'euros.

Elle a précisé que les produits exportés vont des produits chimiques, aux équipements de travaux publics.

ments électroniques et électroménagers, en passant par les matériaux de construction, la céramique, les géomembranes, les cosmétiques et les dentifrices, tandis que les destinations se sont également diversifiées, les exportations visant désormais les pays africains et les pays voisins tels que la Libye, la Tunisie et la Mauritanie.

Selon la même responsable, il est prévu d'augmenter le volume des exportations dans la wilaya, au cours de l'année prochaine (2024), à la faveur de l'entrée en production de 24 nouveaux projets d'investissement "vers la fin du premier trimestre 2024".

Il s'agit, a ajouté Mme Rahmani d'unités produisant des pneumatiques, des matériaux de construction et des équipements de travaux publics.

TÉBESSA. STATIONS D'ÉPURATION BIOLOGIQUE DES EAUX USÉES D'OUM ALI ET DE SAFSAF EL OUESRA

Des ressources supplémentaires pour l'irrigation agricole

Les stations d'épuration biologique des eaux usées d'Oum Ali et de Safsaf El Ouesra, au sud de la wilaya de Tébessa, pour une capacité de traitement de 171 m³/jour, représentent une précieuse ressource supplémentaire pour l'irrigation agricole dans la partie sud de cette wilaya frontalière.

Ces deux équipements, livrés et mis en service au début du mois d'octobre dernier, utilisent une nouvelle technologie de traitement biologique des eaux usées s'appuyant sur une série de processus utilisant des microorganismes, dont des bactéries, pour éliminer les composants solubles dans l'eau et purifier ainsi l'eau jusqu'à 96 %, selon le chef du service de l'assainissement à la direction de wilaya des ressources en eau, Salim Dib.

Le même responsable a expliqué que la station d'épuration des eaux usées de la commune d'Oum Ali, financée à plus de 100 millions de dinars pour une capacité d'épuration de 120 m³/jour d'eau destinée à l'irrigation, a été "réceptionnée et mise en service, tandis que celle de la commune de Safsaf El Ouesra, d'un coût de 80 millions de dinars, et conçue pour épurer 51 m³/jour, se trouve "en phase finale des essais".

La nouvelle technologie sur laquelle s'appuient ces deux stations permet de "minimiser les efforts et les moyens financiers" car ne nécessitant que "peu d'équipements et pratiquant pas d'énergie", selon le même responsable qui a expliqué que l'eau est "traitée à l'aide de conduites spéciales et de bactéries qui absorbent les impuretés sans aucune intervention humaine ou mécanique". M. Dib a également souligné que la mise en service des deux stations a été favorablement accueillie par les agriculteurs de la région sud de la wilaya de Tébessa, éminemment agricole, produisant différentes cultures telles que des olives de haute qualité, des céréales et des dattes, des cultures qui nécessitent, selon le même responsable, une "irrigation totale".

GRÈCE-TURQUIE

Erdogan et Mitsotakis déterminés à surmonter divergences et tensions

Après des années de relations acrimonieuses, le président turc Recep Tayyip Erdogan et le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis ont affiché jeudi à Athènes leur volonté commune de chercher des solutions aux différends qui opposent leurs deux pays rivaux, notamment territoriaux et migratoires.

«I n'y a aucun problème qui ne puisse être réglé entre nous», a martelé le chef de l'Etat turc à l'issue d'un entretien avec M. Mitsotakis dans la capitale grecque où il effectue sa première visite depuis 2017. "Il suffit pour cela d'agir avec de bonnes intentions, de se concentrer sur une vision d'ensemble", a-t-il ajouté. Les relations entre ces deux rivaux historiques mais partenaires au sein de l'OTAN ont connu ces dernières années "des fluctuations qui parfois les menaçaient dangereusement", a admis le chef du gouvernement grec face à M. Erdogan.

"Nos différences sont connues. Mais nous devons chercher des solutions", a-t-il ajouté, précisant vouloir se rendre à Ankara "au printemps" 2024. "Nous avons une opportunité et nous devons en profiter", a-t-il repris. "Je veux aujourd'hui regarder vers l'avenir". Les deux hommes ont échangé une longue poignée de main sur le perron du palais Maximou du Premier ministre et M. Erdogan a évoqué mercredi dans la presse grecque son "ami Kyriakos".

"DEUX FRÈRES"

Ces dernières années, les tensions ont été particulièrement vives autour de la délimitation du plateau continental des îles grecques en mer Egée, des zones d'exploitation maritimes et du dossier migratoire. Mais pour M. Erdogan, qui a longtemps entretenu une rhétorique belliqueuse envers la Grèce, membre de l'Union européenne, l'important c'est "la volonté de résoudre ces problèmes".

"S'il peut y avoir des divergences d'opinion même entre deux frères, il est naturel qu'il y ait des divergences d'opinion entre deux voisins", a jugé le dirigeant turc. Les



tensions avaient été ravivées par les tentatives de la Turquie d'explorer des gisements d'hydrocarbures en Méditerranée orientale.

En 2022, M. Erdogan a également accusé la Grèce "d'occuper" les îles de la mer Egée et a proféré une menace claire: "nous pourrions arriver soudainement une nuit". Mais à la faveur du terrible séisme qui a frappé le sud de la Turquie en février et tué au moins 50.000 personnes, les deux pays, qui partagent une histoire commune de plusieurs siècles, ont amorcé un rapprochement tangible.

Recevant M. Erdogan, la présidente de la République hellénique, Katerina Sakellaropoulou a d'ailleurs jugé que "lors des événements tragiques auxquels nos pays ont été confrontés (...) la solidarité et la démonstration d'humanité sont une caractéristique qui unit les deux peuples". M. Erdogan et Mitsotakis avaient entériné cette détente lors d'une rencontre en marge du sommet de l'Otan en juillet.

"BON VOISINAGE"

A Athènes, les deux dirigeants ont également signé une déclaration commune de "bon voisinage". Alors que l'économie turque est engluée dans une grave crise, ils ont émis le voeu de doubler les

échanges commerciaux entre leurs deux pays pour atteindre 10 milliards d'euros. Seize accords bilatéraux ont été signés entre plusieurs ministres des deux pays qui tiennent pour l'occasion une réunion du Haut conseil de coopération, un organe bilatéral. Athènes et Ankara veulent aussi relancer un programme de visas pour les Turcs souhaitant se rendre sur dix îles grecques proches des côtes turques, comme Rhodes ou Lesbos et qui pourront séjourner durant sept jours dans ces îles. La dernière visite du président turc il y a 6 ans avait été marquée par une brouille diplomatique suivie d'une période de tension sur leur longue frontière maritime et terrestre entre 2020 et 2022. La Turquie avait alors été accusée d'avoir poussé des migrants vers la Grèce pour faire pression sur les Vingt-Sept qui avaient promis de verser une aide financière à Ankara pour la prise en charge de réfugiés syriens sur son sol. "Nous avons une bien meilleure coopération en matière d'immigration qui doit être (encore) améliorée", a noté M. Mitsotakis assurant que les départs de migrants en quête d'asile dans l'Union européenne, des côtes turques avaient diminué de manière significative récemment.

SOMALIE

33 terroristes tués par l'armée somalienne dans le centre du pays

L'Armée nationale somalienne (ANS), soutenue par les forces locales, a tué jeudi 33 éléments du groupe terroriste Shebab et en a blessé plusieurs autres dans une opération spéciale menée près de la ville de Harardhere (centre), selon des responsables. Le vice-ministre de l'Information, de la Culture et du Tourisme, Abdirahman Yusuf Al-Adala, a expliqué que les forces avaient ciblé l'une des principales bases du groupe Shebab, faisant des victimes, et qu'elles avaient détruit le centre de commandement du groupe et saisi une cache d'armes. "Nous remercions les forces locales et l'ANS pour le rôle qu'elles ont joué dans la neutralisation des terroristes dans la région", a déclaré M. Al-Adala. Il a ajouté que le gouvernement était déterminé à poursuivre les opérations contre les combattants Shebab dans le centre de la Somalie afin d'assurer que la sécurité règne partout dans le pays.

Au moins 76 personnes ont été tuées dans des glissements de terrain causés par des pluies diluviales dans le nord de la Tanzanie la semaine dernière, a déclaré jeudi la présidente Samia Suluhu Hassan, qui s'est rendue sur les lieux. "Cette catastrophe a coûté la vie à 76 personnes dans la région de Katesh", à environ 300 kilomètres au nord de la capitale Dodo-

ma, a déploré la cheffe de l'Etat après avoir rencontré des survivants. Ces pluies diluviales dans la nuit de samedi à dimanche "sont également un signal d'alarme pour que le gouvernement prenne les mesures nécessaires pour détecter les signes et alerter les gens à l'avance afin d'éviter des conséquences graves comme celles-ci", a poursuivi Samia Suluhu Hassan, précisant que

ÉTATS-UNIS

Trump de nouveau au tribunal pour son procès civil pour fraudes

Donald Trump s'est de nouveau présenté jeudi à son procès civil pour fraudes financières devant un tribunal de New York, répétant que la procédure intentée contre lui est injuste. L'ancien président américain est accusé avec deux de ses enfants, Donald Jr et Eric Trump, d'avoir gonflé à hauteur de milliards de dollars la valeur des actifs immobiliers de la Trump Organization dans les années 2010 pour obtenir des prêts plus favorables des banques. Le camp Trump dément toute fraude. Avant l'ouverture de l'audience, Donald Trump s'est insurgé sur les réseaux sociaux contre ces poursuites, affirmant que le "dossier avait été tranché en sa défaveur avant même d'avoir commencé". Au cours de ce procès, l'ancien président, en pole position pour remporter l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de 2024, a accusé à plusieurs reprises le juge Arthur Engoron qui préside les débats d'être "fou, totalement déséquilibré et dangereux", et de "faire le sale boulot du Parti démocrate". Il a également accusé la procureure générale de l'Etat de New York, Letitia James, d'être "corrompue" et "raciste". Donald Trump, qui a témoigné dans cette affaire le 6 novembre et doit de nouveau prendre la parole en tant que témoin le 11 décembre, assistait à l'audience jeudi comme spectateur.

HAÏTI

L'ONU espère l'arrivée de la force multinationale courant 1^{er} trimestre 2024

L'ONU espère que la force multinationale en Haïti, qui doit aider la police locale à juguler la "violence brutale et absolue" des gangs, arrivera "au courant du premier trimestre 2024". "Bien sûr, il est très difficile d'avoir une estimation du moment où ils arriveront en Haïti, cela dépend de la justice kényane et bien sûr de beaucoup d'autres éléments tels que le financement, mais nous (...) espérons qu'ils pourront arriver au cours du premier trimestre 2024", a déclaré Ulrika Richardson, représentante spéciale adjointe du Bureau intégré des Nations unies en Haïti, lors d'un point de presse à Genève. Début octobre, le Conseil de sécurité de l'ONU avait donné son feu vert à l'envoi en Haïti de cette mission multinationale menée par le Kenya pour aider la police haïtienne. Elle devrait être forte de 2.500 à 2.600 personnels, dont 1.000 Kenyans mais le nombre total et la composition de la force, soutenue par les Etats-Unis, ne sont pas finalisés, a rappelé Mme Richardson. Le petit Etat caribéen est en proie à la violence des gangs qui contrôlent 80% de la capitale, le nombre de crimes graves ayant atteint des records. "Haïti est confronté à une situation de violence brutale et absolue", a résumé l'envoyée de l'ONU, rappelant les quelques 8.000 meurtres, lynchages, kidnappings et viols dans le pays -le plus pauvre de la région- depuis le début de 2023. Le déploiement de la force reste suspendu par la Haute cour de Nairobi qui examine un recours déposé par un opposant. Selon un juge, Enock Mwita, la Haute cour doit se prononcer sur ce recours le 26 janvier 2024. En attendant, Mme Richardson a expliqué que les Kenyans se préparaient intensivement à la future mission, qui ne dépend pas de l'ONU.

PRÉSIDENTIELLE EN EGYPTE

Les électeurs aux urnes dimanche prochain

L'Egypte organisera du 10 au 12 décembre une élection présidentielle au cours de laquelle le président Abdel Fattah al-Sisi devrait briguer un troisième mandat. Le silence électoral a commencé vendredi et se poursuivra pendant deux jours, avant le début du processus de vote pour élire le président, dimanche prochain. Quatre candidats sont en lice pour occuper le siège de président dans la course électorale : l'actuel président, Abdel Fattah El-Sisi, le chef du Parti républicain du peuple, Hazem Omar, le chef du parti Wafd, Abdel-Sanad Yamama, et le chef du Parti démocratique égyptien, Farid Zahran. Les élections présidentielles auront lieu en Egypte les 10, 11 et 12 décembre de neuf heures du matin à neuf heures du soir, heure locale, et le résultat final sera annoncé après la fin du processus de vote et de dépouillement le 18 du même mois.

Près de 7 kg de cannabis saisis à Mostaganem

Les services de police de Mostaganem ont saisi près de 7 kilogrammes de drogue (cannabis) et arrêté deux individus, a indiqué vendredi la Sûreté de wilaya, dans un communiqué. L'opération a été menée par la brigade de recherche et d'intervention (BRI) après exploitation d'informations selon lesquelles un individu s'apprêtait à commercialiser de la drogue au niveau de son local commercial (kiosque), dans le secteur de compétence de Mostaganem, selon la même source. La brigade a entamé l'enquête, sous la supervision du parquet territorialement compétent. La perquisition du kiosque du principal suspect, s'est soldé par la saisie de 6,600 kg de cannabis, a précisé le communiqué. Lors de cette opération, a ajouté la même source, il a été procédé à la saisie d'une arme blanche prohibée ainsi qu'une somme d'argent, issue de la vente de drogue. Les investigations menées par la police, ont permis l'identification d'une deuxième personne impliquée dans cette affaire, et son arrestation.

Assurances : les pertes mondiales vont dépasser 100 milliards USD en 2023

Les pertes dans l'assurance en 2023 vont dépasser la barre des 100 milliards de dollars (92,8 milliards d'euros) dans le monde pour la quatrième année consécutive, selon une estimation du réassureur Swiss Re publiée jeudi. Avec des pertes assurées de six milliards de dollars, le tremblement de terre en Turquie et en Syrie a été la catastrophe naturelle la plus coûteuse de l'année jusqu'à présent, a indiqué dans un communiqué le groupe qui fait office d'assureur pour les assureurs. Mais les pertes engendrées par les orages sévères ont atteint un plus haut historique à 60 milliards de dollars, selon ses estimations. Aux États-Unis, les pertes assurées découlant des orages sévères se sont "pour la première fois" montées à plus de 50 milliards de dollars, souligne le réassureur. En Europe, l'Italie a été le pays le plus touché, les pertes se chiffrant à 3,3 milliards de dollars. "Les pertes engendrées par des orages sévères ont augmenté de manière régulière de 7% par an au cours des 30 dernières années", précise Swiss Re dans le communiqué.

La section de recherches de la Gendarmerie nationale (GN) de Bir Mourad Raïs a procédé, en coordination avec la brigade de la GN de Oued Smar (Alger), au démantèlement d'un dangereux réseau spécialisé dans le cambriolage d'usines, avec la récupération d'une somme d'argent et la saisie des moyens utilisés par les cambrioleurs, indique vendredi un communiqué des services de la GN. L'affaire a été enclenchée suite à des informations parvenues au centre des opérations au Groupement, faisant état "d'un cambriolage commis par un groupe d'individus cagoulés et munis d'armes", précise la même source. L'intervention rapide des éléments de la GN a permis "l'arrestation en flagrant délit de 3 individus portant des cagoules et des gants et munis



de moyens utilisés pour forcer les portes et commettre le cambriolage, outre la saisie d'une somme d'argent de 11 millions de centimes, 4 pneus, 4 batteries et d'autres objets utilisés dans le vol", souligne le com-

muniqué. Après une enquête approfondie et l'exploitation des enregistrements (caméras et vidéos) récupérés auprès des victimes, les éléments de la GN ont procédé, sous la supervision du Procureur de la République,

territorialement compétent, à l'arrestation de tous les membres du réseau, au nombre de 6, avec la saisie de deux (02) véhicules et d'un motocycle utilisés dans les opérations de vol. Ils ont également réussi à résoudre plusieurs autres affaires similaires enregistrées récemment impliquant les membres de cette bande au niveau du territoire de compétence du Groupement territorial de la GN. Après achèvement des procédures légales, les mis en cause seront déférés devant les juridictions compétentes pour association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime de vol avec circonstances aggravantes d'utilisation d'armes et d'un véhicule, de violence, de menace, d'escalade et d'effraction, conclut le communiqué.

Saisie de 83 grammes de cocaïne à Tizi-Ouzou



Une quantité de 83 grammes de cocaïne et 136 capsules de comprimés psychotropes a été saisie cette semaine à Tizi-Ouzou lors de 2 opérations distinctes, indique vendredi un communiqué de la sûreté de wilaya. Les services de la même sûreté ont, également, procédé, lors de ces opérations, à l'arrestation de 03 individus et la saisie d'armes blanches de 6e catégorie ainsi que des sommes d'argent de 116 000 DA et 16 000 DA. Présentés devant les juridictions compétentes, les individus arrêtés ont été placés en détention provisoire pour possession et commercialisation de produits stupéfiants, constitution d'une bande de malfaiteurs et blanchiment d'argent.

Près de 282 millions de personnes souffrent de sous-alimentation en Afrique



Près de 282 millions de personnes en Afrique souffrent de sous-alimentation, soit une augmentation de 57 millions de personnes depuis le début de la pandémie de Covid-19, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Dans un communiqué rendu public jeudi à l'occasion du lancement d'un rapport sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans le continent, la FAO affirme que "près de 282 millions de personnes en Afrique (environ 20% de la

population) souffrent de sous-alimentation, soit une augmentation de 57 millions de personnes depuis le début de la pandémie de Covid-19". "L'Afrique n'est toujours pas sur

la bonne voie pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition, les objectifs de développement durable d'ici 2030, ainsi que les objectifs de Malabo visant à éliminer la faim et toutes les formes de malnutrition d'ici 2025", constate, par ailleurs, l'organisation onusienne. Le document de la FAO appelle les pays "à intensifier leurs efforts en vue de parvenir à un monde sans faim ni malnutrition d'ici 2030". Le rapport sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique a été lancé conjointement par la FAO, la Commission de l'Union africaine, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM).



AUX POINGS

«L'OPEP et ses partenaires de la Déclaration de Coopération demeurent extrêmement vigilants et attentifs à l'évolution des fondamentaux du marché pétrolier à court terme. En cas de nécessité, il n'est pas exclu la possibilité d'une prolongation des réductions volontaires au-delà du premier trimestre 2024»

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab

12 morts et 402 blessés sur les routes en une semaine

Douze (12) personnes ont trouvé la mort et 402 autres ont été blessées dans 355 accidents de la route survenus en zones urbaines entre le 28 novembre et le 4 décembre 2023, selon un bilan rendu public jeudi par les services de la Sûreté nationale. Le bilan fait état d'une augmentation du nombre d'accidents (+43), de blessés (+43) et de morts (+5) par rapport aux chiffres enregistrés la semaine précédente. Le facteur humain reste la principale cause de ces accidents (+96%), notamment en raison du non respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule, selon la même source. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens pour tout signalement 24h/24.



DÉTECTEURS DE CO ET CHAUFFAGE DÉFAILLANTS

Encore des marques retirées

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations ne veut pas lâcher d'une semelle les producteurs d'appareils de chauffage et de détecteurs de monoxyde de carbone (CO), ceux notamment qui ne respectent pas les normes de sécurité en vigueur.

En effet, après avoir annoncé, il y a quelques jours, le retrait immédiat sur le marché national de quatre (4) marques de détecteurs (« Atlas », « Zass Turbo » de type FG-A009, « Maxtor » de type Max-009 et « Géant » de type GN-COD01-3B, Maxwell et Eyemann) pour non-conformité aux standards de sécurité, le département de Tayeb Zitouni récidive et élargie la liste des marques jugées non conforme, et ce, dans le cadre des opérations de contrôle menées par ses services.

Dans un communiqué publié jeudi, le ministère, a annoncé le retrait immédiat du marché national de trois (3) autres modèles de détecteurs de monoxyde de carbone, ainsi que d'un appareil de chauffage d'une autre marque, pour non-conformité aux normes de sécurité en vigueur. Il s'agit des détecteurs de marques Brand de type "Brand Arina", de SONARIC de type "JKD-602" et de Condor de type "CMD220". Le ministère précise que la décision de retrait intervient après "les essais réalisés au niveau de ses laboratoires de la répression de la fraude", pour s'assurer de la conformité des appareils de chauffage à gaz et des détecteurs de CO, aux exigences de sécurité dans ce domaine. Ces tests ont démontré "la non-conformité de ces appareils", ajoute le texte.

Selon le ministère, les résultats des essais réalisés sur l'appareil de chauffage de la marque Maxwell, modèle Max RGD10ND, ont démontré sa non-conformité aux dispositions de l'arrêté interministériel du 31 janvier 2016, relatif au règlement technique fixant les exigences de sécurité des appareils à gaz combustible.

Le ministère a appelé par la même les consommateurs détenteurs de ces appareils à cesser immédiatement de les utiliser. Le monoxyde de carbone souvent appelé le tueur silencieux est un gaz inodore, et inodore, issu de la combustion incomplète dans les appareils de chauffage.

RÉALISATION DES LOGEMENTS LPA À ALGER

La daïra de Baraki choisit ses sites

Après une très longue attente, la formule de Logement promotionnel aidé (LPA), lancée en 2019, connaît enfin du nouveau. Jeudi dernier, c'est la circonscription administrative de Baraki qui a dévoilé la localisation des sites de construction dédiés à ces logements, relevant que le retard enregistré, dans ce sens, était dû à un manque d'assiettes foncières dans la wilaya d'Alger. Dans un communiqué rendu public, les souscripteurs de cette commune dont les dossiers ont été acceptés, et ayant figuré dans la liste des bénéficiaires, ont été en effet informés de la localisation des sites. Dans ce sens, le communiqué signé par le wali délégué de Baraki, Abdelouahab Bertima, a précisé que sur le quota de 310 logements LPA dont a bénéficié Baraki, 129 unités seront construites à la cité Mihoub, alors les 181 autres logements seront construits à la cité Cheikh El Haddad aux Eucalyptus. Pour ce qui est de la commune des Eucalyptus ayant bénéficié d'un quota de 340 logements LPA, 60 unités seront construites au site Ermadnia et le reste à savoir 280 unités seront construites à la cité Cheikh El Haddad. S'agissant de la commune de Sidi Moussa dont le quota de logements LPA est de 140 unités, 60 d'entre elles seront construites à Ouled Chbel et le reste à la cité Cheikh el Haddad également. La circonscription de Baraki a souligné, par ailleurs, que le lancement des travaux se fera une fois que toutes les procédures liées à ces assiettes foncières achèveront.

Ania Nait Chalal



ge. Chaque année, il frappe et fait plusieurs victimes à travers le monde. En Algérie, pas moins de 1100 accidents liés à des intoxications au monoxyde de carbone ont été enregistrés en Algérie avec 127 morts et 2434 autres victimes secourues à temps, et ce, depuis le début de l'année 2023. L'année d'avant le pays avait comptabilisé 111 décès par monoxyde de carbone et 2000 personnes secourues. Depuis le moins d'octobre, les services de la Protection civile ont enregistré, 17 décès par asphyxie au monoxyde de carbone émanant des fuites du gaz, et secouru 446 autres d'une mort certaine suite à l'inhalation du monoxyde de carbone ou des incendies causés par les fuites du gaz.

LE DISPOSITIF LOCAL DÈS JANVIER

Pour lutter contre ce phénomène, l'entreprise Sonelgaz, a lancé la deuxième phase de sa campagne de distribution de détecteurs de monoxyde de carbone pour tous les foyers à travers toutes les wilayas du pays. La première phase de cette initiative a ciblé les wilayas des Hauts-Plateaux, rappelle-t-on. Les premiers détecteurs de monoxyde de carbone fabriqués par Sonelgaz seront disponibles au début de l'année prochaine 2024. Cette information déjà annoncée a été confirmée une nouvelle fois par le P-d-g du groupe, Mourad Adjali. S'exprimant en marge d'une opération d'installation de deux (2) détecteurs de monoxyde de carbone au domicile d'un citoyen situé au centre-ville de Sétif comme échantillon qui "sera généralisé", Adjali a indiqué que « cet équipement sera

fabriqué en Algérie à partir du mois de janvier prochain au niveau de l'usine de la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), filiale de ce groupe », rappelant que la dotation des foyers algériens par ce dispositif vise à stopper le phénomène d'asphyxie au monoxyde de carbone et les accidents causés par les fuites de gaz pour préserver la sécurité des citoyens.

En dépit des différentes campagnes de sensibilisation largement diffusées sur différents supports médiatiques, le phénomène continue d'endeuiller les familles algériennes.

Brahim O.

HORAIRES DES PRIÈRES

Samedi 25 djoumada el aoual 1445

Dohr : 12h41
Assar : 15h14
Maghreb : 17h35
Îcha : 18h59

Dimanche 26 djoumada el aoual 1445
Sobh : 06h17
Chourouk : 07h50

ANNULATION DE
L'ACCORD DE 1968

Le Parlement français dit « non »

Le Parlement français a rejeté jeudi dernier un projet de résolution demandant aux autorités d'annuler l'accord franco-algérien de 1968. Cet accord régit l'immigration algérienne en France, notamment en ce qui concerne la circulation, le séjour et l'emploi des personnes. Selon les médias français, 151 parlementaires ont voté contre l'annulation de l'accord, tandis que 114 autres ont voté pour. Le projet de résolution pour révoquer cet accord a été présenté par les Républicains, un parti politique français, qui affirme que l'accord de 1968 accorde des avantages "injustifiés" aux ressortissants algériens par rapport à ceux d'autres pays, dont le séjour en France est régi par la législation du droit commun. La révocation de l'accord en question qui a fait l'objet, depuis plusieurs mois de polémique dans l'Hexagone, a un caractère symbolique important pour la relation bilatérale entre la France et l'Algérie. La Première ministre Élisabeth Borne a réaffirmé mercredi, qu'une renégociation de cet accord avec le gouvernement algérien était à "l'ordre du jour". En juin dernier, l'ancien Premier ministre Edouard Philippe avait jeté un pavé dans la mare sur le débat migratoire. Il avait prôné la remise en cause de l'accord de 1968 avec l'Algérie sur les questions migratoires.

B. O.

JOURNÉE MONDIALE DU BÉNÉVOLAT

Le CRA lance une campagne de don de sang à Alger

Le Croissant-Rouge algérien organise, aujourd'hui, une campagne de don de sang à Alger, en commémoration de la Journée mondiale du bénévolat, célébrée le 5 décembre de chaque année, selon un communiqué du CRA. La déclaration souligne l'invitation adressée à toutes les catégories de la société algérienne pour participer à cette campagne, qui se tiendra à la salle Harcha-Hassan à Alger à partir de 08:30. Le communiqué met en avant les avantages du don de sang, notamment la stimulation de la circulation sanguine, la réduction des risques de maladies sanguines et de cancer du sang par des dons réguliers, ainsi que la possibilité pour les donneurs de bénéficier d'analyses gratuites permettant de détecter certaines maladies.

M.Seghilani

SOUS-RIRE

Le Makhzen rongé par la jalousie à cause du projet minier de Gara Djebilet à Tindouf

